



LES MARDIS
DE L'AVENIR

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN DÉBAT
UNE SAISON À L'HÔTEL DE LASSAY

SAISON 2013-2014
PRÉSIDENCE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« NOUS POUVONS VIVRE AVEC 3 % D'INFLATION, NOUS NE POUVONS PAS VIVRE AVEC 3 DEGRÉS DE PLUS. » CLAUDE BARTOLONE « MAINTENANT, IL FAUT SORTIR DES MOTS, PASSER AUX ACTES. » NICOLAS HULOT « LA TERRE EST LE LIEU D'HABITAT DE L'ENSEMBLE DES HUMAINS, ET IL N'Y EN A PAS DE RECHANGE. » CÉCILE DUFLOT « LA CONSCIENCE DES CITOYENS SUR LA RÉALITÉ QUOTIDIENNE DES QUESTIONS CLIMATIQUES EST PLUS RÉELLE QUE L'ON NE LE DIT OU QUE L'ON NE LE CROIT. » PHILIPPE MARTIN « JE VEUX FAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE UNE MAISON OUVERTE SUR LE MONDE, QU'ON Y ENTENDE BATTRE LE COEUR DE LA DÉMOCRATIE. » CLAUDE BARTOLONE « LE DRAME DE LA FRANCE, C'EST QU'ELLE FONCTIONNE EN SILO. » ALAIN ROUSSET « LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST UN OUTIL POUR MIEUX RÉPARTIR LES RICHESSES. LA QUESTION ÉCOLOGIQUE EST UNE QUESTION SOCIALE ; CE N'EST PAS UNE QUESTION SECONDAIRE POUR LES PRIVILÉGIÉS. » BARBARA ROMAGNAN « ON NE PEUT PAS PARLER DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE SI ON NE PARLE PAS D'AUTONOMIE. » SERGE LETCHIMY « VOUS PARLEMENTAIRES, VOUS AUREZ À LA FOIS À ÊTRE ATTENTIFS À CETTE QUESTION DE LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DE LA COMPÉTITIVITÉ ET EN MÊME TEMPS À SAVOIR CE QUE L'ON VEUT COMME AVENIR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE. » LAURENCE TUBIANA « CE DONT NOUS AVONS BESOIN POUR LUTTER CONTRE LES CONSÉQUENCES DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE, C'EST 1/15 DE CE QUE L'ON DÉPENSE EN ARMEMENT CHAQUE ANNÉE. » DENIS BAUPIN « NOUS DEVONS FAIRE FACE À UNE RÉALITÉ TRÈS SIMPLE : 75 % DES LOGEMENTS DANS LESQUELS NOUS VIVRONS EN 2050 SONT DÉJÀ CONSTRUITS. » CÉCILE DUFLOT « ON N'A PAS JOUÉ GAGNANT ENSEMBLE ; ON A JOUÉ À NE PAS PERDRE TOUT SEUL : C'EST ÇA LA STRATÉGIE DES ÉTATS MEMBRES AUJOURD'HUI. » CATHERINE TRAUTMANN

« NOUS POUVONS VIVRE AVEC 3 % D'INFLATION, NOUS NE POUVONS PAS VIVRE AVEC 3 DEGRÉS DE PLUS. » CLAUDE BARTOLONE « MAINTENANT, IL FAUT SORTIR DES MOTS, PASSER AUX ACTES. » NICOLAS HULOT « LA TERRE EST LE LIEU D'HABITAT DE L'ENSEMBLE DES HUMAINS, ET IL N'Y EN A PAS DE RECHANGE. » CÉCILE DUFLOT « LA CONSCIENCE DES CITOYENS SUR LA RÉALITÉ QUOTIDIENNE DES QUESTIONS CLIMATIQUES EST PLUS RÉELLE QUE L'ON NE LE DIT OU QUE L'ON NE LE CROIT. » PHILIPPE MARTIN « JE VEUX FAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE UNE MAISON OUVERTE SUR LE MONDE, QU'ON Y ENTENDE BATTRE LE COEUR DE LA DÉMOCRATIE. » CLAUDE BARTOLONE « LE DRAME DE LA FRANCE, C'EST QU'ELLE FONCTIONNE EN SILO. » ALAIN ROUSSET « LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST UN OUTIL POUR MIEUX RÉPARTIR LES RICHESSES. LA QUESTION ÉCOLOGIQUE EST UNE QUESTION SOCIALE ; CE N'EST PAS UNE QUESTION SECONDAIRE POUR LES PRIVILÉGIÉS. » BARBARA ROMAGNAN « ON NE PEUT PAS PARLER DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE SI ON NE PARLE PAS D'AUTONOMIE. » SERGE LETCHIMY « VOUS PARLEMENTAIRES, VOUS AUREZ À LA FOIS À ÊTRE ATTENTIFS À CETTE QUESTION DE LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DE LA COMPÉTITIVITÉ ET EN MÊME TEMPS À SAVOIR CE QUE L'ON VEUT COMME AVENIR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE. » LAURENCE TUBIANA « CE DONT NOUS AVONS BESOIN POUR LUTTER CONTRE LES CONSÉQUENCES DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE, C'EST 1/15 DE CE QUE L'ON DÉPENSE EN ARMEMENT CHAQUE ANNÉE. » DENIS BAUPIN « NOUS DEVONS FAIRE FACE À UNE RÉALITÉ TRÈS SIMPLE : 75 % DES LOGEMENTS DANS LESQUELS NOUS VIVRONS EN 2050 SONT DÉJÀ CONSTRUITS. » CÉCILE DUFLOT « ON N'A PAS JOUÉ GAGNANT ENSEMBLE ; ON A JOUÉ À NE PAS PERDRE TOUT SEUL : C'EST ÇA LA STRATÉGIE DES ÉTATS MEMBRES AUJOURD'HUI. » CATHERINE TRAUTMANN



LES MARDIS DE L'AVENIR

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN DÉBAT



LE MOT DE CLAUDE BARTOLONE

Face aux rapports alarmants sur l'évolution du climat, la transition écologique est un impératif. Elle ne consiste pas seulement en un verdissement de notre modèle actuel. Elle n'est pas non plus une simple idée à la mode, mais bien le socle du nouveau modèle de développement et de solidarité de notre société, faisant émerger les nouveaux modes de vie, de consommation et de production de demain. Il s'agit de changer le quotidien des citoyens.

Au lieu de voir la transition écologique comme l'un des éléments de solution face à la crise et comme une opportunité pour la croissance, certains la combattent en voyant des dépenses supplémentaires. Mais l'écologie peut être une chance pour notre économie.

J'ai souhaité que ces questions essentielles pour notre avenir puissent entrer dans cette grande institution, en nous réunissant tous les premiers mardis de chaque mois. C'est ainsi que sont nés les Mardis de l'Avenir, avec aussi la collaboration de Laurence Tubiana, facilitatrice du débat national sur la transition énergétique et aujourd'hui représentante spéciale du Ministre des Affaires Etrangères et du Développement International pour la Conférence Climat 2015 qui se tiendra à Paris.

Les Mardis de l'Avenir constituent ainsi un nouvel espace de débat à l'Assemblée nationale. Ces débats ont permis d'inscrire les enjeux de la transition écologique au cœur du Parlement, et ce avant même l'examen du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte et avant la Conférence Climat 2015.

Le caractère pluraliste et spontané, le mélange des genres, sont la marque de fabrique des Mardis de l'Avenir, dont l'ambition est de nourrir la réflexion et le travail parlementaire. Ils leur confèrent plus qu'une originalité, une efficacité. La confrontation constructive de tous les points de vue lors des débats montre la complexité des questions abordées.

Les Mardis de l'Avenir veulent alerter, renseigner, avant de débattre et d'agir.

La transition énergétique doit figurer parmi les missions historiques de cette législature, par cette future loi d'abord, et aussi par notre implication dans la préparation de la COP 21.

Le travail parlementaire sur ce projet de loi tant attendu va enfin débiter. Notre responsabilité est grande : il y a urgence à engager notre société vers le nouveau mode de vie qui doit être le sien au XXIème siècle. La France, qui est le pays hôte de la Conférence Climat 2015, se doit de montrer l'exemple et d'être une vitrine, en ayant elle-même adopté les dispositions nécessaires aux changements de comportement.

Il nous faut agir ensemble, être ambitieux et audacieux.

Ne passons pas à côté de notre histoire !

Claude BARTOLONE



LE MOT DE LAURENCE TUBIANA

En tant que facilitatrice du débat national sur la transition énergétique (DNTE), j'ai souhaité, avec le président de l'Assemblée Nationale Claude Bartolone, mettre en place les Mardis de l'Avenir pour apporter la richesse du DNTE auprès de l'ensemble des parlementaires, en vue de l'examen du projet de loi sur la transition énergétique, adopté ce jour par le Conseil des Ministres. Le succès des Mardis de l'Avenir a été réel et immédiat, témoignant d'un vif intérêt. Je m'en réjouis sincèrement, et remercie le président Claude Bartolone pour cette initiative et son implication sans faille.

La France aura la responsabilité et la chance d'accueillir et de présider la 21ème Conférence des Parties (COP21) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques en décembre 2015, lors de laquelle un accord doit être signé entre tous les pays pour lutter efficacement contre le changement climatique. Pour y parvenir, la France se doit en premier lieu d'être exemplaire, et de mettre en place au niveau national les conditions nécessaires à une transition énergétique à la hauteur des enjeux. Désormais Représentante spéciale du ministre des Affaires étrangères en charge de la COP21 et Ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique, je constate au quotidien la nécessité d'opérer le lien entre négociations internationales et réalité des changements au niveau national. Je fonde ainsi beaucoup d'espoirs dans le débat parlementaire qui s'ouvre maintenant !

Laurence TUBIANA

30 juillet 2014



Le point de vue de nos partenaires :

Note de l'Institut du développement durable et des relations internationales	11
Note de Cartes sur Table	13

Synthèse des séances :

Les transports du XXIème siècle	16
Quel avenir pour le nucléaire ?	26
Les territoires dans la transition énergétique	36
L'urgence européenne	46
Comment financer la transition énergétique ?	58
Les nouvelles énergies	70
La Conférence Paris Climat 2015	82
Remerciements	94
Contacts presse	96

Les Mardis de l'Avenir : un débat sur l'énergie ouvert, pour une opportunité unique

La France a historiquement fait des choix forts et clairs en matière de politique énergétique, et compte dans ce secteur des entreprises leaders au niveau mondial.

Un nouveau modèle énergétique doit aujourd'hui être mis en place, pour participer à l'effort international de lutte contre le changement climatique et respecter les engagements de la France en la matière, mais pas seulement. L'accroissement du déficit commercial énergétique de la France, sa sécurité énergétique, la nécessité de juguler la situation de millions de ménages en situation de précarité énergétique, ou encore l'empreinte environnementale globale liée à nos modes de transport et d'occupation des territoires, sont autant de raisons de premier ordre qui nécessitent d'opérer une transition vers un nouveau modèle énergétique. C'est tout l'enjeu de la loi de programmation de la transition énergétique.

Cette transition nécessite d'impliquer tous les secteurs, tous les acteurs. D'un sujet technocratique, l'énergie doit devenir l'objet d'un débat de société, associant les citoyens, les collectivités locales, les entreprises, etc.

Le débat national sur la transition énergétique (DNTE), mené de novembre 2012 à juillet 2013, a donné le ton en ce sens. Il a été l'occasion d'ouvrir le débat à de nombreuses organisations représentatives de la société civile, ainsi qu'aux citoyens eux-mêmes, à travers plusieurs dispositifs innovants (débat en région, Comité citoyen, journée citoyenne, etc.). Cela a permis de montrer d'une part que la question énergétique pouvait sortir du débat de spécialistes et être saisie par tous, et d'autre part que les citoyens, dès lors que les enjeux leur étaient clairement présentés, se prononçaient clairement en faveur de la transition énergétique.

Les Mardis de l'Avenir ont été mis en place pour porter la richesse de ce débat auprès des parlementaires, en amont de l'examen du projet de loi qui démarrera en octobre 2014. Leur succès a à nouveau contribué à montrer que le débat sur l'énergie est désormais ouvert ! De nombreux sujets ont été couverts, les discussions ont été riches. Des points de vue reflétant des visions différentes se sont exprimés mais, et surtout, comme à l'occasion du DNTE, plusieurs grands éléments de convergence se sont dégagés.

Parmi eux, nous en citerons deux. Tout d'abord, l'absolue nécessité de dégager une vision de long terme, des objectifs clairs, et un cadre simple et pérenne pour les atteindre. De nombreux choix doivent être faits, en particulier des choix d'investissement, et cette vision de long terme en est la condition indispensable. Les Mardis de l'Avenir ont également été une nouvelle occasion de mettre en avant la nécessité de penser le système énergétique dans son ensemble, en y intégrant non seulement la production d'énergie mais aussi, et avant tout, la consommation d'énergie. Comme l'avait préconisé le Conseil du DNTE, le projet de loi fixe ainsi un objectif de division par deux de la consommation énergétique d'ici à 2050.

C'est précisément pour aider les discussions à dépasser les clivages en objectivant les enjeux et les options que l'Iddri s'est associé aux Mardis de l'Avenir. Comme nous le faisons dans l'ensemble de nos travaux, nous avons cherché à préparer les séances et à y intervenir en y apportant notre rigueur scientifique, notre expertise internationale et notamment l'analyse de ce qui se fait dans d'autres pays, ainsi que notre capacité d'interface entre acteurs (entreprises, ONG, etc). Nous nous réjouissons de cette collaboration et du succès des Mardis de l'Avenir qui, nous l'espérons, ouvriront la voie d'un débat parlementaire riche et informé.

Il reste encore plusieurs questions importantes à mieux couvrir, notamment celle des dispositifs favorisant le financement des investissements, et celle de la politique industrielle et de formation professionnelle de la France, pour opérer une transition qui soutiendra, comme l'indique l'intitulé du projet de loi, la croissance verte de la France, mais qui induira des changements sur la structure de l'emploi.

Nous bénéficions d'une conjonction d'échéances remarquable, qui offre une opportunité unique en matière de politique énergétique et climatique. Parallèlement à l'examen parlementaire du projet de loi français, le Conseil européen adoptera en octobre 2014 les bases du paquet climat énergie européen à l'horizon de 2030. Comme tous les pays y ont été invités, les gouvernements européens pourront alors proposer leurs contributions de réduction des émissions des gaz à effet de serre vis-à-vis de la communauté internationale, en vue de la Conférence climatique de Paris en décembre 2015, qui doit confirmer l'engagement de tous les pays du monde dans la lutte contre le changement climatique et la limitation de l'augmentation de température en-dessous de 2°C par rapport à l'ère pré-industrielle. A toutes les échelles – française, européenne, internationale – la France a donc l'opportunité de jouer un rôle majeur. Saisissons-là !

Institut de recherche sur les politiques, l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) a pour objectif d'élaborer et de partager des clés d'analyse et de compréhension des enjeux stratégiques du développement durable dans une perspective mondiale. Basé à Paris, l'Iddri accompagne les différents acteurs dans la réflexion sur la gouvernance mondiale des grands problèmes collectifs que sont la lutte contre le changement climatique, la protection de la biodiversité, la sécurité alimentaire ou l'urbanisation et participe aux travaux sur la redéfinition des trajectoires de développement. www.iddri.org.

De mardi en mardi, construisons l'avenir !

Transformer le temps d'une soirée à l'Hôtel de Lassay en laboratoire d'idées fut une initiative audacieuse réussie. Durant sept soirées, des échanges libres entre parlementaires, experts, acteurs économiques et membres de la société civile ont permis de penser et de poser les bases du monde de demain : un monde développé et durable, un monde préservé et respecté. Ces rencontres furent autant d'opportunités d'appeler à l'action immédiate et concrète. Ces Mardis de l'Avenir ont résonné au sein de l'Assemblée nationale comme une invitation à la réflexion sur le temps long et sur des enjeux qui transcendent les clivages culturels, politiques ou sociétaux. Si les intervenants ont eu des désaccords et des positions affirmées, personne ne s'est opposé à la nécessité urgente de la protection de notre environnement et de l'invention de modes de vie alternatifs.

Cartes sur table a participé à la délibération collective en y apportant sa contribution intellectuelle, reflet de la nouvelle génération pensante. Les Mardis de l'Avenir ont permis de rappeler le devoir impératif d'agir pour protéger notre planète et transformer nos comportements. Alors que le projet de loi sur la transition énergétique est sur le point d'être discuté au Parlement et que les négociations climatiques s'intensifient dans la perspective de la COP 21 de décembre 2015, l'heure des choix a sonné. D'un côté figure le renoncement, de l'autre l'audace. Cartes sur table a opté pour la deuxième voie, celle de la volonté d'agir.

L'appellation « transition écologique et énergétique » n'est pas anodine. Il s'agit de passer d'une ère carbonée à un âge du renouvelable. Le développement des énergies renouvelables (ENR) est une évidence théorique dont il s'agit chaque jour de porter la mise en œuvre concrète. Bien que la France ait fait le choix du nucléaire comme atout compétitif dans les années 60, cette spécialisation est à redéfinir aux vues des dernières avancées techniques et des énergies nouvelles. Le mix énergétique français est à revoir à l'aune du renouvelable. Face à une facture énergétique annuelle de 60 milliards d'euros et à la réalité de la précarité énergétique dont souffre un nombre croissant de nos concitoyens, nous devons investir dans l'or vert. C'est pourquoi Cartes sur table propose de fixer un objectif-guide ambitieux de 80 % d'ENR dans le mix énergétique global français à l'horizon 2050, en mettant dès aujourd'hui l'accent sur les enjeux liés au transport.

Mais le défi climatique et énergétique dépasse les frontières nationales. Les partenaires européens constituent des acteurs clés face aux enjeux de la transition écologique et énergétique. Penser un mix énergétique européen, transférer les impôts nationaux à vocation écologique au niveau européen, créer un ministère européen de la transition énergétique sont autant de propositions que Cartes sur table a mis dans le débat. Cette Europe de l'Énergie doit être portée par les citoyens. La prise de conscience doit être collective. Cartes sur table propose d'inclure les citoyens européens dans le débat sur la transition à travers le relais institutionnel que pourrait constituer un référendum européen sur l'avenir énergétique.

100 milliards, 1 000 milliards... Plus qu'une bataille des chiffres, c'est enfin avec un regard différent qu'il convient d'aborder la question du coût de la transition énergétique. Nous savons aujourd'hui que les coûts de la non transition énergétique seraient bien plus importants. De plus, nous devrions voir ce besoin de financement du monde durable comme une formidable opportunité économique. Des outils de financement « verts » existent et d'autres sont à mettre en place. Cartes sur table propose notamment qu'une banque publique de l'énergie soit créée et que des euro-obligations vertes soient émises par la Banque Centrale Européenne. La mobilisation de l'épargne des Français doit par ailleurs être stimulée par un livret d'épargne vert connu de tous et destiné à tous, ainsi que par le développement de la finance participative. En outre, les marchés financiers ne peuvent plus considérer les valeurs cotées écologiquement et socialement vertueuses comme les autres. C'est pourquoi la création d'une agence publique de notation de produits financiers « verts » apparaît comme une priorité. Les comportements économiques doivent évoluer tout en ayant conscience que les dépenses d'aujourd'hui seront les recettes de demain. La préservation de notre écosystème est un investissement d'avenir !

Les enjeux sont nombreux et complexes. Mais nous pouvons rester optimistes, car la prise de conscience devient collective et chacun d'entre nous individuellement plus responsable. Nous le savons tous, la transition écologique c'est maintenant ou maintenant. Alors, arrêtons d'hésiter et passons à l'action !

Cartes sur table est un think tank généraliste réunissant des contributeurs de 20 à 35 ans issus d'horizons divers. Son projet est simple : porter dans le débat public la voix des jeunes – hommes et femmes – de gauche.

Pour en savoir plus : <http://www.cartes-sur-table.fr>.

AVERTISSEMENTS

Le format adopté est celui d'une synthèse des idées échangées : le présent document ne constitue pas une retranscription exhaustive des propos tenus.

La fonction indiquée pour chaque intervenant est celle qu'il occupait au moment du débat. Elle est susceptible d'avoir évolué depuis.

L'intégralité des débats a été séquencée et peut être écoutée sur le site internet des Mardis de l'Avenir à l'adresse suivante :

<http://www.assemblee-nationale.fr/mardis-avenir/>



LES TRANSPORTS DU XXIème SIÈCLE

mardi 5 novembre 2013

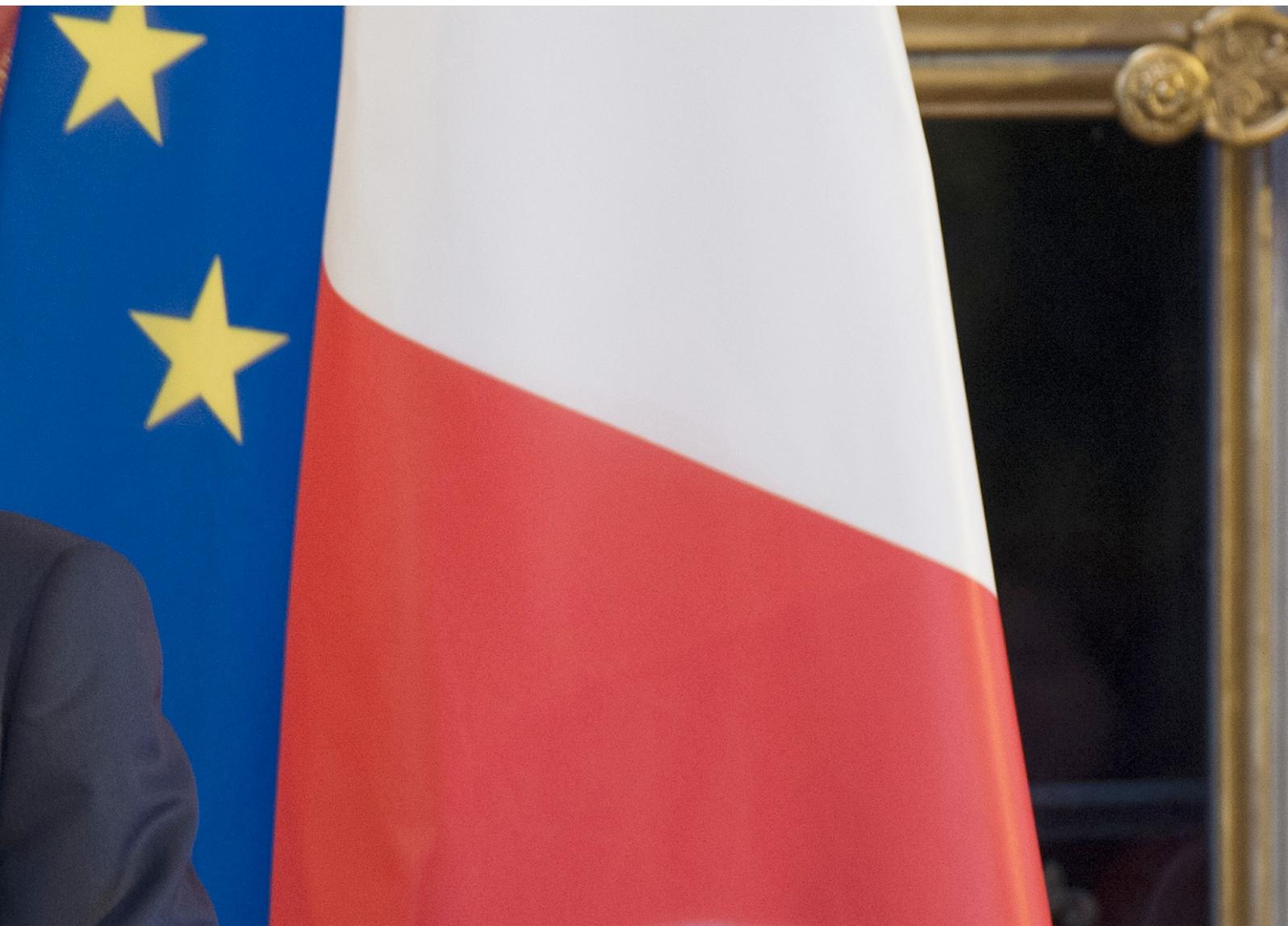


photo : Claude Bartolone

Ouverture :

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée nationale*

Les Mardis de l'Avenir doivent constituer l'enceinte d'un dialogue pluraliste impulsé par l'Assemblée nationale. La transition écologique sera le fil rouge des prochains débats organisés dans ce cadre. Il faut considérer que l'économie doit se placer au service de l'écologie et que cette dernière, en retour, peut être une chance pour notre économie. Le développement durable n'est pas l'apanage de quelques privilégiés, mais s'inscrit au cœur d'un projet collectif national. La transition écologique est un défi qui s'impose à nous. Nous devons le relever en faisant preuve de créativité. Il y a 40 ans, la France a engagé une véritable révolution industrielle et technologique en construisant des centrales nucléaires. Aujourd'hui, elle doit être à nouveau capable de réussir une révolution industrielle et productive qui nous tire vers le haut. L'affirmation de la transition écologique peut être le levier dont a besoin l'économie française dans un système largement mondialisé.



Les entreprises françaises des transports peuvent contribuer à cette révolution, non seulement parce qu'elles sont souvent des acteurs d'envergure mondiale, mais aussi parce que les transports génèrent une part importante de la pollution.

Débats :

Laurence TUBIANA, *directrice de l'Iddri (Institut du développement durable et des relations internationales) et de la Chaire Développement durable de Sciences Po, facilitatrice du débat national sur la transition énergétique*

Le sujet est complexe car il porte sur des enjeux tant publics que privés. Ainsi, des questions de marché se mêlent à des questions d'infrastructures publiques.

Le secteur des transports n'a pourtant pas encore été pleinement intégré dans la thématique de la transition écologique et énergétique. Les transports répondent à des besoins de mobilités inter et intra-urbaines, ainsi qu'à ceux portant sur de longues distances. Le secteur des transports dispose d'un fort potentiel en matière de réduction de l'impact écologique, en s'appuyant sur le levier des sources d'énergie d'une part, sur la réduction des mobilités contraintes

d'autre part. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'objectif de sobriété énergétique devra être poursuivi. En outre, le choix d'implantation des infrastructures n'est pas neutre : à titre d'illustration, construire un centre commercial dans une zone isolée conduira à augmenter les trajets routiers des utilisateurs de ce centre commercial.

Guillaume PEPY, *président du groupe SNCF, vice-président de Fer de France*

La guerre des modes de transport – train contre voiture – est en train de reculer. Il convient d'articuler ces deux modes de transport, qui tous deux évolueront radicalement à l'avenir.

Michel ROLLIER, *président du Conseil de surveillance de Michelin, président de la Plateforme Filière Automobile (PFA), membre du comité de pilotage du débat national sur la transition énergétique*

La voiture électrique sera l'une des solutions d'ici 2020-2025. Durant une période de transition, plusieurs solutions coexisteront. Ainsi, le moteur à combustion peut encore fortement progresser. Les solutions de l'hybride compléteront le moteur à combustion. De plus, les équipementiers travaillent à l'allégement des véhicules et à la récupération de l'énergie. Enfin, la connectivité devra permettre des gains écologiques. Grâce au renouvellement du parc automobile et au progrès technique, les émissions de CO₂ diminueront fortement dans les prochaines années.

La solution de l'hydrogène n'est pas encore au point aujourd'hui, notamment en raison du problème du stockage de l'hydrogène à 700 bars.

Par ailleurs, les Français roulent de moins en moins : le kilométrage annuel moyen est passé de 12 000 à moins de 10 000, notamment grâce à l'essor du covoiturage et à celui du modèle de la location, au détriment de celui de la propriété. Il en découle également que le marché français automobile diminuera, ce qui implique pour les industriels d'atteindre une taille critique et de disposer de sites de production dans le monde entier.

Guillaume PEPY, *président du groupe SNCF, vice-président de Fer de France*

Le taux de congestion des réseaux est un autre facteur fondamental à prendre en considération, notamment pour le train. Des systèmes tarifaires adaptés et des horaires de travail décalés dans les entreprises permettraient de réduire la congestion et d'économiser des milliards d'euros d'investissements. A titre d'illustration, il coûterait entre 1 et 2 milliards d'euros de doubler le tunnel du RER entre Châtelet et Gare du Nord. En outre, l'innovation est un autre facteur fondamental. Ainsi, le transport de marchandises par le rail décline parce que l'industrie européenne a muté. Néanmoins, ce transport dispose d'un avenir s'il s'intéresse aux réseaux de logistique urbaine.

Arnaud LEROY, député des Français établis hors de France, membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

Au niveau européen, nous avons choisi de nous orienter vers une économie décarbonée. Le transport fluvial doit également être développé pour atteindre les objectifs fixés. Les changements de comportement et les changements techniques doivent être accompagnés par des textes législatifs.

Pierre LAHUTTE, directeur général d'IVECO France

Les nouvelles technologies relatives aux véhicules propres sont encore trop peu adoptées par les entreprises et les collectivités publiques, parce que les bénéfices de ces véhicules ne sont pas valorisés. Il est nécessaire de rappeler que les véhicules propres permettent de réduire les nuisances sonores et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Sophie MOUGARD, directrice générale du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF)

Le STIF a récemment été impliqué dans la politique d'achats des bus, alors que jusqu'à présent, seuls les opérateurs étaient en charge de l'achat du matériel roulant routier et ferroviaire. Le STIF s'intéresse avant tout à la fiabilité et au coût des matériels. Sur la base de ces critères, l'achat de bus diesel Euro 6 est le choix le plus rationnel. Le coût global (achat et maintenance) des bus électriques et hybrides doit diminuer pour que ces alternatives soient crédibles.

Jean-Marc JANAILLAC, président-directeur général de Transdev

70 % des véhicules de Transdev sont fabriqués par Iveco. La composante du coût est effectivement importante. Néanmoins, il est également fondamental d'accentuer les efforts de recherche, comme dans certains autres pays. A titre d'illustration, la Chine fabrique des bus électriques de bonne qualité. En France, les pôles de compétitivité qui ont été constitués doivent permettre de rattraper le retard qui a été pris.

photo : Laurence Tubiana





Pierre LAHUTTE, *directeur général d'IVECO France*

Les bus peuvent également fonctionner au gaz, comme à Lille et à Nantes. Néanmoins, le gaz alimente des moteurs à explosion et ne permet pas de remédier au premier inconvénient de ces moteurs aux yeux de nombreux élus : le bruit. L'hybride rechargeable constitue dès lors une technologie plus intéressante.

Michel ROLLIER, *président du Conseil de surveillance de Michelin, président de la Plateforme Filière Automobile (PFA), membre du comité de pilotage du débat national sur la transition énergétique*

L'industrie automobile française est l'une des premières au monde quand il s'agit de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. La réglementation européenne prévoit un abaissement du seuil d'émission de CO₂ à 95 grammes à l'horizon 2020. La régulation à l'échelle européenne est un élément clé pour réduire la pollution et accroître la sécurité, en dépit des coûts orientés à la hausse.

Guillaume PEPY, *président du groupe SNCF, vice-président de Fer de France*

Au niveau des transports collectifs, 30 % de gains en énergie sont possibles durant les 20 prochaines années, et ce alors même que le train est déjà plus écologique que des véhicules terrestres à moteur. L'objectif de la SNCF est de réduire la consommation d'électricité des trains de 20 % d'ici à 2030, grâce à l'écoconduite. En outre, il serait nécessaire de coordonner les différents moyens de transport (voiture, train, vélo, etc.) pour améliorer l'efficacité d'ensemble du système de transport. A cette fin, il convient de dépasser la culture de la guerre des modes de transport.

Gilles LE BORGNE, *directeur de la recherche et du développement de PSA Peugeot Citroën*

Aujourd'hui, une voiture essence telle que la 308 passera de 139 grammes de CO₂ pour l'ancien modèle à 100 grammes pour le nouveau modèle. Ainsi, le moteur à combustion dispose encore d'une marge de progression. Les véhicules hybrides et électriques devront être introduits progressivement sur le marché, en fonction du niveau d'acceptation par la clientèle.

Marc SZULEWICZ, *conseiller du président de Plastic Omnium*

La performance des moteurs doit être améliorée et le poids des véhicules doit être réduit. Plastic Omnium travaille notamment sur les systèmes catalytiques permettant de réduire les NOx et prône un plus grand recours au plastique dans les véhicules (parechocs, hayon de la 308 par exemple) pour diminuer leur poids. La meilleure coopération possible entre les constructeurs et les équipementiers est nécessaire pour progresser.

Denis BAUPIN, *vice-président de l'Assemblée nationale, député de Paris, membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire*

L'âge moyen de l'acheteur d'un véhicule neuf ne cesse de croître et a atteint 54 ans. L'enjeu est donc non seulement écologique, mais aussi social.

En outre, la société et les consommateurs seraient gagnants si les véhicules disponibles sur le marché correspondaient davantage à leur besoin. A titre d'illustration, un célibataire n'a pas nécessairement besoin d'une voiture à quatre places. Davantage de continuité devrait être instaurée entre les deux-roues et les voitures.

Gilles LE BORGNE, *directeur de la recherche et du développement de PSA Peugeot Citroën*

Néanmoins, rares sont les clients qui n'ont besoin que d'un véhicule deux places et qui sont prêts à acheter de tels véhicules.

Grégoire POTTON, *membre de Cartes sur table*

Un élément important est le changement des comportements. On peut citer l'exemple du covoiturage ou du Vélib à Paris. Cette évolution de la société est très bien perçue par les jeunes. Il faut donc anticiper les progrès technologiques et aussi les changements de comportements.

Danielle AUROI, *députée du Puy-de-Dôme, présidente de la commission des affaires européennes, membre de la commission des affaires étrangères*

Je suis étonnée que la place du camion ne soit pas encore venue dans le débat. Il importe d'évoquer les modalités du transport des marchandises, par train ou par camion, et le développement du circuit court.

Guillaume PEPY, *président du groupe SNCF, vice-président de Fer de France*

Pour ce qui concerne le transport écologique de marchandises, il faut innover, avec notamment les autoroutes ferroviaires. Des autoroutes ferroviaires doivent être constituées. Dans le cadre de la logistique urbaine, les derniers kilomètres doivent être réalisés par des camions électriques. L'ensemble de la chaîne doit être repensé et l'innovation nous permettra de progresser.

Florestan PERRET, *membre de Cartes sur table*

Il faut également poser la question des savoir-faire. Il faut se servir de l'innovation pour regagner une place dans le monde. La question de l'exportation de notre savoir-faire se pose.

Michel ROLLIER, *président du Conseil de surveillance de Michelin, président de la Plateforme Filière Automobile (PFA), membre du comité de pilotage du débat national sur la transition énergétique*

4 équipementiers français réalisent jusqu'à 90 % de leur activité hors de France; c'est donc que leur savoir-faire est reconnu.

François-Michel LAMBERT, *député des Bouches-du-Rhône, vice-président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire*

Par ailleurs, la voiture peut nous permettre de repenser les réseaux de production d'énergie, si elle peut stocker de l'énergie et s'insérer dans des réseaux intelligents, et si elle peut être utilisée de manière plus intensive.



photo :Philippe Martin

Pierre LAHUTTE, *directeur général d'IVECO France*

Il importe de rappeler que le bus est le premier véhicule de covoiturage. L'hybride rechargeable permettra de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre.

Michel DUBROMEL, *vice-président chargé des transports de France Nature Environnement*

Le coût de la pollution de l'air devrait être pris en compte pour évaluer le juste coût des bus au diesel. La puissance publique devrait s'engager financièrement pour soutenir les matériels roulants qui semblent coûteux au STIF, mais qui permettraient d'éviter de futures amendes européennes et qui diminueraient le coût associé à la pollution de l'air.

Sophie MOUGARD, *directrice générale du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF)*

Trois millions de Franciliens ne respirent pas un air de qualité. La commande de bus hybrides est envisageable et s'accroîtra à l'avenir si les réponses aux appels d'offres sont conformes aux attentes du STIF : efficacité, fiabilité, coûts d'exploitation maîtrisés.

Bernard RIVALTA, *président du SYTRAL*

A Lyon, nous sommes propriétaires de tout (métros, tramways...). Nous avons lancé depuis longtemps une politique d'électrification. Nous réalisons sur un an une expérience sur l'hybride, avec des bus hybrides aux technologies différentes. Ce qui est très important, c'est le coût de l'exploitation car nous gardons les bus 14 ans. Pour une collectivité qui organise les transports, il faut trouver un juste équilibre entre l'environnement et le coût pour les finances locales.

Alban FOURNIER, *consultant en stratégie et gestion carbone, fondateur de Value 2020*

Nous sommes confrontés à la problématique du long terme. Les économies d'énergie liées aux énergies propres se font sur le long terme. Or, les décisions politiques (avec des budgets limités) sont sur le très court terme. Mais il faut tenir compte des émissions carbone et de leur coût. Se pose donc la question de la stratégie à adopter pour maîtriser les budgets.

Pascal AUZANNET, *président de PEXE, auteur du rapport sur le Grand Paris*

Il y a la question des innovations technologiques mais aussi celle de la gouvernance. Chaque mode de transport a son domaine de pertinence et nous avons besoin de régulation. Nous avons aujourd'hui des autorités organisatrices des transports; il faudrait des autorités organisatrices des déplacements. Il faut également travailler sur le lien entre urbanisme et transport.

Bernard RIVALTA, *président du SYTRAL*

A Lyon, le plan des déplacements urbains s'impose au plan local de l'habitat et de l'urbanisme. De plus, il y a aussi le principe de reconstruire la ville sur la ville au lieu d'aller en périphérie pour limiter l'étalement urbain.

Rémi PAUVROS, *député du Nord, membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire*

Une part importante de la population n'a pas accès aux transports, ce qui constitue un frein pour leur accès à l'emploi. Il convient donc de diminuer le coût des transports pour y remédier. En outre, il est nécessaire de promouvoir l'installation des bornes de recharge électrique de type rapide pour développer la voiture électrique et le covoiturage.

Conclusion :

Philippe MARTIN, *ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie*

La transition écologique n'est plus une option : elle est une obligation absolue, mais aussi une chance pour surmonter la crise économique actuelle.



QUEL AVENIR POUR LE NUCLÉAIRE ?

mardi 3 décembre 2013



Ouverture :

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée nationale*

Le modèle énergétique fait partie des acquis de la France : il doit désormais être réinterrogé. Pour assurer son indépendance et affirmer sa compétence, la France s'est dotée de nombreuses centrales nucléaires. Aujourd'hui, il convient de se tourner vers l'avenir sans complexe. Le sujet du nucléaire n'est pas consensuel, mais il est stratégique. Il est donc opportun d'en débattre lors de cette 2ème session des Mardis de l'Avenir.

Débats :

Laurence TUBIANA, *directrice de l'Iddri et de la Chaire Développement durable de Sciences Po, facilitatrice du débat national sur la transition énergétique*

François Hollande a fixé pour objectif de réduire la part du nucléaire de 75 % à 50 % dans la production d'électricité d'ici à 2025.



Certaines centrales nucléaires ont vieilli, mais leur amortissement procure des gains économiques. Il convient parallèlement d'assurer la diversification du mix énergétique, notamment pour sécuriser l'approvisionnement en électricité. A plus long terme, il faut penser la filière du nucléaire en termes de compétences, d'expertise, de prix de l'électricité et d'efficacité énergétique. Cette discussion sur le long terme est à distinguer du débat de court terme sur le devenir des centrales nucléaires actuelles.

Henri PROGLIO, *président-directeur général d'EDF, vice-président du Comité Stratégique de la Filière Nucléaire*

L'énergie est un sujet macroéconomique majeur. Celui-ci présente des impacts notamment sur le pouvoir d'achat des Français, sur la compétitivité du pays et sur la sécurité des approvisionnements. Dans ce contexte, EDF est le premier électricien mondial tout en étant chargé d'une mission de service public. Dès lors, il suit les orientations fixées par les gouvernements des pays dans lesquels il est implanté. Le choix de la réduction de la part du nucléaire dans le mix énergétique doit se comprendre à travers le prisme des besoins en électricité de la France en 2025.

A cette date, la France comptera 6 millions d'habitants supplémentaires, mais des économies d'énergie auront été réalisées. La France ne renonce nullement à son expertise dans le domaine du nucléaire puisque la part du nucléaire sera fixée à 50 %.

Luc OURSEL, *président du directoire d'Areva*

Historiquement, la France a toujours prêté une grande attention à la politique énergétique. Cette dernière s'appuie largement sur une politique industrielle : de grands acteurs économiques de l'énergie ont ainsi été constitués. Des géants mondiaux et des centaines de PME contribuent à la vitalité de ce secteur en France.

Pour préserver ses capacités à exporter des biens et des services, la France doit maintenir des installations nucléaires et donc des compétences sur son territoire national. Par ailleurs, il est malvenu de parler de « centrales vieillissantes » puisque toute centrale évolue régulièrement au cours de sa vie. Dans le domaine de l'énergie, il est important de fixer des orientations de long terme grâce à un travail de veille réalisé par les pouvoirs publics et par les industriels.

Laurence TUBIANA, *directrice de l'Iddri et de la Chaire Développement durable de Sciences Po, facilitatrice du débat national sur la transition énergétique*

Vous l'avez dit, c'est très important. Il faut un cap, avec des clauses de révision.

Henri PROGLIO, *président-directeur général d'EDF, vice-président du Comité Stratégique de la Filière Nucléaire*

Il faut adapter le cap à ce que sera la France de 2025.



Yannick ROUSSELET, *chargé de campagne nucléaire de Greenpeace France*

Il importe de faire preuve de responsabilité. Greenpeace défend une position de la sortie totale du nucléaire le plus rapidement possible, mais sait que de nombreuses étapes doivent être franchies préalablement. La filière du nucléaire est loin d'être en bonne santé dans le monde puisque de nombreux projets ont été abandonnés, notamment en Afrique du Sud et aux Etats-Unis. En France, les parlementaires doivent se saisir de la question du nucléaire pour que la promesse présidentielle de 50 % soit tenue. Ils doivent notamment s'intéresser au nombre de réacteurs qu'il sera nécessaire de fermer à cette fin. Il importe également qu'ils s'intéressent à la question de l'efficacité énergétique, car celle-ci est étroitement liée à la puissance globale du parc et aux investissements devant être consentis dans la sécurité et la sûreté des centrales nucléaires. Du point de vue de Greenpeace, la fermeture de la seule centrale de Fessenheim ne sera pas suffisante pour atteindre l'objectif de 50 %.

Luc OURSEL, *président du directoire d'Areva*

La part de l'électricité dans l'énergie consommée augmentera probablement à l'avenir. Il faut s'en réjouir, car la France est en capacité de produire de l'électricité en émettant très peu de gaz à effet de serre.

François BROTTES, *député de l'Isère, président de la commission des affaires économiques*

Les besoins en électricité changeront à l'avenir. Tant que la question du stockage de l'électricité ne sera pas résolue, il ne sera pas possible de s'appuyer pleinement sur les énergies renouvelables. Le Président de la République a fixé le cap consistant à s'extraire de la dépendance forte au nucléaire, mais aussi de la dépendance au tout-pétrole.

Henri PROGLIO, *président-directeur général d'EDF, vice-président du Comité Stratégique de la Filière Nucléaire*

Le parc nucléaire confère un atout compétitif majeur à la France. Ainsi, le prix de l'électricité est 40 % moins cher que la moyenne en Europe. Aujourd'hui, aucun type de production n'est en capacité de remplacer l'électronucléaire à un coût identique.

Luc OURSEL, *président du directoire d'Areva*

Aucune solution ne peut prétendre à l'exclusivité ; un équilibre est à instaurer entre les différentes sources d'énergie. Ainsi, de nombreux pays, notamment l'Arabie Saoudite pourtant bien dotée en ressources fossiles, choisissent le nucléaire pour compléter leurs installations.

Yannick ROUSSELET, *chargé de campagne nucléaire de Greenpeace France*

Le prix de l'électricité augmentera fortement, quels que soient les choix retenus : dans un cas, il faudra rénover les centrales nucléaires ; dans l'autre cas, il faudra bâtir de nouvelles installations produisant de l'électricité à partir d'autres sources.



photo : Henri Proglia

De nouvelles règles de sûreté nucléaire et relatives à la gestion des déchets nucléaires devront être appliquées en France : les coûts associés à l'application de ces règles sont sous-estimés et seront bien supérieurs à 50 milliards d'euros.

Stéphane TRAVERT, député de la Manche, membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation

Par ailleurs, le chantier de l'EPR à Flamanville mobilise de nombreux salariés locaux et présente donc un impact économique majeur sur le territoire. Le projet est acceptable socialement, car la filière nucléaire forme les individus et leur fournit un travail, tout en s'accompagnant du développement des énergies renouvelables d'origine marine.

Pierre-Franck CHEVET, président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)

L'ASN est une autorité administrative indépendante, indépendante des porteurs de la vision énergétique (gouvernement, industriels, associations). La sûreté nucléaire ne sera jamais considérée comme un acquis. Elle présuppose la transparence. Sur le fond, le dernier bilan dressé par l'ASN sur la sûreté des centrales nucléaires en France est globalement assez satisfaisant. Derrière cette formulation se cache le fait qu'une centaine d'incidents de niveau 1 sont enregistrés chaque année. En outre, certaines installations sont en meilleur état que d'autres. Enfin, certains déchets anciens n'ont pas été convenablement conditionnés.

Pour l'avenir, deux sujets devront faire l'objet de la plus grande vigilance : les leçons de Fukushima en termes d'amélioration de la sécurité et de la sûreté des installations nucléaires (l'accident de Fukushima ne doit pas être considéré comme un accident japonais) et la standardisation du parc des centrales nucléaires françaises (qui constitue un avantage en termes de sûreté puisque toute anomalie détectée sur une centrale peut faire l'objet de corrections sur toutes les centrales). Sur ce second point, l'avantage ne vaut que si les anomalies sont détectées suffisamment tôt. En cas contraire, l'ASN pourrait demander la fermeture immédiate de plusieurs réacteurs.

La durée de vie des centrales nucléaires en France a été fixée à 40 ans. 2020 constituera donc une échéance importante, car la prolongation de la durée de vie des centrales au-delà de 40 ans n'est pas acquise. Ainsi, les normes actuelles seront appliquées à l'examen des demandes de prolongation de la durée de vie des centrales.

Denis BAUPIN, *vice-président de l'Assemblée nationale, député de Paris, membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire*

Trois mythes sont tombés : la sûreté de l'énergie nucléaire (accident de Fukushima et vieillissement des centrales nucléaires), l'électricité nucléaire bon marché (les prix supportés par les consommateurs étant fixés par l'Etat et étant inférieurs aux coûts) et l'indépendance énergétique (l'uranium n'étant pas produit en France). Dès lors, il sera opportun de débattre des alternatives au nucléaire.

photo : Claude Bartolone, Henri Proglia et Yannick Rousselet



Henri PROGLIO, *président-directeur général d'EDF, vice-président du Comité Stratégique de la Filière Nucléaire*

En effet, les coûts et les prix de l'électricité devront converger à l'avenir. En revanche, il est possible de stocker de l'uranium. Il s'agit d'un faux problème, car les autres sources d'énergie, et notamment le pétrole, sont très largement importées. Par ailleurs, le nucléaire peut toujours être exporté : le Royaume-Uni a récemment choisi de développer son énergie nucléaire et a sollicité la France au titre de son expertise.

Luc OURSEL, *président du directoire d'Areva*

La sécurité de l'approvisionnement est une question fondamentale. Elle croît si les importations de biens du secteur de l'énergie diminuent. En l'occurrence, les sources d'approvisionnement en uranium sont nombreuses et la part du coût de l'uranium dans le coût total de l'énergie nucléaire est faible.

Yves MARIGNAC, *directeur WISE-Paris*

La loi de 2006 a fortement contribué à l'essor de la transparence dans le domaine nucléaire, même s'il serait préférable de substituer à ce concept celui d'accès à l'information et celui de concertation. Des progrès restent donc à faire.

Hervé MARITON, *député de la Drôme, membre de la commission des finances*

Par ailleurs, il n'est pas interdit de questionner la date de 2025 et le chiffre de 50 %. Du point de vue de l'opposition, ce chiffre ne semble pas nécessairement pertinent d'un point de vue économique et environnemental.

Jean-Paul CHANTEGUET, *député de l'Indre, président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire*

Il faut partir de l'objectif de division par quatre des émissions de gaz à effet de serre. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de diviser par deux la consommation totale d'énergie finale d'ici à 2050. Cet objectif ambitieux nécessite des moyens financiers importants, notamment pour développer davantage les énergies renouvelables et pour améliorer l'efficacité énergétique. La fiscalité écologique devrait être consacrée au financement de la transition énergétique. Ce sont des choix qu'il convient peut-être de faire.



François BROTTES, député de l'Isère, président de la commission des affaires économiques

On cherche à cliver aujourd'hui sur tous les points. Mais ces sujets nécessitent d'être sereins et une certaine continuité au-delà des alternances politiques. Plusieurs exemples montrent qu'on peut dépasser le sectarisme. On vient par exemple d'adopter en commission un amendement de l'UMP pour mettre Fessenheim dans la commission d'enquête sur les coûts de la filière nucléaire. Par ailleurs, je souhaitais indiquer qu'en Allemagne, ce sont les ménages qui paient pour les entreprises.

Yannick ROUSSELET, chargé de campagne nucléaire de Greenpeace France

Des interrogations pèsent sur le coût des déchets nucléaires qui doivent être gérés. Par ailleurs, certaines pièces des centrales nucléaires ne peuvent pas être remplacées, telles que la cuve et l'enceinte. Par conséquent, il est légitime de parler du « vieillissement » des centrales nucléaires. Dans ce contexte, si on a la volonté politique, la date de 2032 est mentionnée dans le scénario de sortie du nucléaire élaboré par Greenpeace.

Henri PROGLIO, président-directeur général d'EDF, vice-président du Comité Stratégique de la Filière Nucléaire

Le nombre de réacteurs qui devraient être fermés pour que l'objectif de 50 % soit tenu ne peut pas être déterminé finement aujourd'hui car il dépend de nombreux paramètres (orientations politiques, évolution des consommations, etc.) inconnus à ce jour.

Il est certain que ce nombre ne sera pas égal à 20, mais il n'est pas impossible qu'il soit égal à 0. Le nucléaire reste un avantage compétitif majeur pour la France qui devrait être préservé dans le mix énergétique.

Laurence TUBIANA, directrice de l'Iddri et de la Chaire Développement durable de Sciences Po, facilitatrice du débat national sur la transition énergétique

En tout état de cause, le pouvoir politique doit fixer le cap et expliquer de manière transparente ses choix et leurs impacts sur la base de différents critères (emploi, sûreté, compétitivité, etc.).

Ronan DANTEC, sénateur de Loire-Atlantique

Au Sénat, on a déjà produit une commission d'enquête sur le prix de l'électricité, qui concluait à la convergence. Ce qui est très intéressant dans le discours d'Henri Proglgio ce soir, c'est qu'il semble partager l'effort considérable qu'il reste à faire sur les énergies renouvelables en France et l'objectif. Le débat est donc de savoir comment on fait pour arriver à 40 % d'énergies renouvelables. Il faut discuter de l'effort du 40 % d'énergies renouvelables.

Conclusion :

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée nationale*

La stabilité des décisions politiques et législatives est nécessaire pour assurer un avenir serein au secteur de l'énergie, notamment en raison des risques capitalistiques majeurs qui pèsent sur les infrastructures. La confiance est également requise pour que le sentiment de sécurité soit partagé par les citoyens. Dans ce cadre, le Parlement doit être placé au cœur du débat.

photo : Yannick Rousselet, Henri Proglia, Claude Bartolone, Luc Oursel, Pierre-Franck Chevet





LES TERRITOIRES DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE

mardi 4 février 2014



Ouverture :

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée nationale*

Les Mardis de l'Avenir doivent permettre à l'ensemble des acteurs de la transition écologique de s'exprimer. Cette session sera consacrée aux territoires, où 70 % des investissements publics sont le fait des élus locaux. De plus, les collectivités territoriales constituent un filet social pour les populations les plus fragiles. Elles sont un maillon essentiel de la transition écologique, qui est le levier d'une nouvelle prospérité économique et d'une nouvelle solidarité pour les Français.



Débats :

Bruno REBELLE, *membre du comité de pilotage du débat national sur la transition énergétique, directeur de Transitions, agence de conseil en développement durable*

La transition écologique ne peut se produire sans les territoires. En effet, la transition énergétique repose sur la réduction des consommations d'énergie et sur le développement des énergies renouvelables. Dans les deux cas, la mobilisation des territoires est nécessaire. Plusieurs problématiques énergétiques sont étroitement liées à l'échelon territorial, notamment l'équité d'accès à l'énergie (actuellement assurée par un principe de péréquation) et les réseaux d'échange d'énergie.

Cécile DUFLOT, *ministre de l'Égalité des territoires et du Logement*

La question de l'égalité des territoires est fondamentale. La mise en concurrence des territoires ne présentera aucun effet positif en matière de transition écologique. Seule la coopération des territoires pourra permettre de tirer parti des innovations intervenant au niveau des territoires. Le rôle de l'Etat doit changer : celui-ci doit jouer le rôle d'animateur des initiatives locales, et non imposer une vision uniformisée. L'efficacité énergétique est une problématique complémentaire, car 75 % des logements dans lesquels les Français vivront en 2050 sont déjà construits.

Jean GRELLIER, *député des Deux-Sèvres, membre de la commission des affaires économiques*

Dans le cadre du projet Tiper dans les Deux-Sèvres, un ancien site pollué a été transformé en usine de production d'énergie renouvelable (électricité et chaleur) grâce à la méthanisation de déchets issus de l'agriculture. Cette usine fournit de l'énergie à 17 000 habitants. En outre, un parc éolien et un parc solaire seront installés sur le même site. Enfin, l'objectif est d'ouvrir ce site au public pour former des salariés et éclairer le grand public sur la réalité des énergies renouvelables. Les différents acteurs du territoire (communauté de communes, département, etc.) se sont mobilisés pour que cette usine voie le jour.

Alain ROUSSET, *député de la Gironde, membre de la commission de la défense nationale et des forces armées, Président du conseil régional d'Aquitaine, président de l'Association des Régions de France (ARF)*

La France accuse un retard dans le développement des énergies renouvelables, notamment en raison de la volonté de l'Etat de monter une filière nucléaire très forte. L'implication des régions peut permettre l'essor des énergies renouvelables. Il serait souhaitable de mettre en place une autorité régulatrice des énergies renouvelables, en lien avec ERDF et avec le pilotage des régions. Une telle mesure permettrait notamment de faire croître le réseau des bornes de recharge rapide indispensables au développement du véhicule électrique. Enfin, les régions devraient être davantage associées aux appels d'offres nationaux relatifs aux infrastructures énergétiques, dont les projets d'installation de fermes solaires.

Cécile DUFLOT, *ministre de l'Égalité des territoires et du Logement*

Les régions gagneraient à disposer d'un document prescriptif en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire tel que le SDRIF (schéma directeur de la région d'Ile-de-France).



Alain ROUSSET, député de la Gironde, membre de la commission de la défense nationale et des forces armées, Président du conseil régional d'Aquitaine, président de l'Association des Régions de France (ARF)

Le problème en France est celui de l'inconnue pesant sur l'attribution des responsabilités. La France fonctionne malheureusement en silos. Pour chaque région, le schéma régional dont parle Madame la ministre Cécile Duflot devrait donc faire également mention de la relation de la région avec les autres collectivités territoriales.

Gérard MAGNIN, délégué général d'Energy Cities

A Heidelberg, le maire a le droit d'imposer des standards d'urbanisme plus contraignants que la loi fédérale allemande. Il a ainsi pu créer l'un des plus grands écoquartiers d'Europe, qui comporte notamment 3 000 logements. Des exemples similaires peuvent être observés à Bruxelles et dans certaines communes suédoises. Ils montrent que l'éco-urbanisme a davantage de chances d'être mis en œuvre lorsque les maires disposent de pouvoirs importants. L'autonomie locale est donc fondamentale.

Barbara ROMAGNAN, députée du Doubs, membre de la commission des affaires sociales

Quand on est sur les territoires, on est au plus près des gens. On peut rencontrer les acteurs locaux et la précarité énergétique est un enjeu important. La transition énergétique est un outil pour mieux répartir les richesses. La question écologique est une question sociale; ce n'est pas une question secondaire pour les privilégiés.

Raphaël CLAUSTRE, directeur du CLER réseau pour la transition énergétique

Agir sur la performance énergétique des bâtiments, c'est en effet diminuer les inégalités. Les territoires pionniers doivent pouvoir avancer de leur côté, afin de faire disparaître l'alibi selon lequel rien ne peut se passer si tous les territoires ne font pas les choses en même temps.

Philippe MARTIN, *ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie*

Par ailleurs, la future loi de transition énergétique est une loi sur l'écologie, mais aussi une loi sociale, qui devra notamment permettre d'aborder le sujet de la précarité énergétique.

Franck LACROIX, *président de Dalkia, directeur général adjoint chargé de la division des Services de l'Énergie de Véolia Environnement*

50 % de l'énergie consommée en France est de la chaleur. Il ne faut donc pas résumer la transition énergétique à la transition électrique. Les entreprises comme Dalkia doivent être présentes sur les territoires pour aider les consommateurs à optimiser leur consommation d'énergie. A l'échelle des territoires, il est possible de réconcilier les industries et les villes grâce à la récupération de chaleur ou de déchets pour produire de l'énergie. Enfin, nous devons développer la filière de la biomasse en France. A ce sujet, il est nécessaire de rappeler que le bois utilisé comme source d'énergie n'est nullement incompatible avec les autres usages du bois. De surcroît, ce nouvel usage dynamise la filière du bois, car il réduit les coûts d'entretien des forêts.

Nicolas GARNIER, *délégué général d'AMORCE*

La future loi de transition énergétique doit avant tout faire évoluer la gouvernance afin de permettre aux territoires de s'affranchir plus facilement des obstacles qui se dressent contre eux. Il sera nécessaire de faire évoluer le droit pour que les SRCAE (schémas régionaux climat air énergie) et PCET (plans climat énergie territoriaux) puissent se concrétiser sur le terrain. Sur les territoires, la lutte contre la précarité énergétique passe par la concertation des différents acteurs institutionnels de l'action sociale et par le recours à l'outil de la maîtrise de l'énergie consommée.

photo : Béatrice Santais



Ainsi, avant d'aider un ménage en difficulté à payer sa facture d'énergie, il convient d'analyser le contenu de cette facture pour optimiser et réduire les usages de l'énergie. Enfin, il sera opportun de mettre en place une fiscalité énergétique locale.

Emmanuel CAU, *vice-président aménagement du territoire et environnement au Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais*

Dans la région Nord-Pas-de-Calais, la construction du SRCAE a fait l'objet d'une concertation avec le monde de l'entreprise. Néanmoins, elle a échoué car la temporalité des entreprises diffère de celle des collectivités territoriales. Il importe donc de donner aux acteurs des territoires, collectivités territoriales, habitants et entreprises, les moyens de s'articuler.

Béatrice SANTAIS, *députée de Savoie, membre de la commission des affaires économiques, maire de Montmélian*

A Montmélian, l'installation de panneaux solaires a permis notamment de concevoir un éco-quartier. Les urbanistes ont dû travailler différemment pour que les nombreuses contraintes techniques puissent être prises en compte.

Jacques QUANTIN, *vice-président d'Energie Partagée*

La participation financière des collectivités territoriales et des citoyens aux projets d'infrastructures énergétiques est opportune, notamment pour les projets éoliens qui suscitent souvent des oppositions. En effet, ces projets sont réalisés à l'échelon des territoires et leurs citoyens doivent bénéficier des retombées économiques des infrastructures énergétiques. Les initiatives locales pourront être libérées grâce à l'implication forte des citoyens et des collectivités territoriales.

Virginie SCHWARZ, *directrice générale déléguée de l'ADEME*

L'ADEME est à la disposition des collectivités territoriales pour travailler sur des projets s'inscrivant dans le cadre de la transition énergétique.

Jacques BUCKI, *maire de Lambesc*

A cause du moratoire Fillon, les communes ne peuvent plus financer et être propriétaires de sites de production d'électricité d'origine renouvelable. Les pouvoirs publics doivent rendre leur liberté aux communes. Des outils techniques, juridiques et financiers doivent être donnés aux communes pour que celles-ci puissent mener des initiatives.



Serge LETCHIMY, député de la Martinique, membre de la commission des affaires économiques, président du conseil régional de Martinique

Cette autonomie est en effet nécessaire pour assurer la transition écologique et énergétique. L'énergie permet de surmonter les difficultés économiques et sociales en constituant une filière locale sur le territoire. La Martinique doit développer des projets de géothermie et de récupération d'énergie marine pour être moins dépendante de la CSPE (contribution au service public de l'électricité).

Bruno REBELLE, membre du comité de pilotage du débat national sur la transition énergétique, directeur de Transitions, agence de conseil en développement durable

Il importe également de permettre aux collectivités territoriales d'accéder à des données (sur les consommations des administrés) pour que celles-ci puissent bâtir leurs orientations en matière de climat et d'énergie.

Dominique BRAYE, président de la communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines, secrétaire national de l'Assemblée des Communautés de France chargé des relations avec le parlement, président de l'Agence Nationale de l'Habitat

Il existe des PCET communaux, des PCET intercommunaux et des PCET départementaux. Comment croire que ceux-ci pourront s'accorder ? La réforme territoriale est donc une étape importante pour s'engager dans la transition écologique et énergétique à l'échelle territoriale.

Christophe CLERGEAU, premier vice-président du Conseil régional Pays de la Loire

Les régions doivent pouvoir dialoguer avec les intercommunalités pour que les financements européens, qui comprennent un volet de transition écologique, puissent être utilisés intelligemment. La future loi française sur la transition énergétique doit faire confiance aux collectivités territoriales pour que celles-ci puissent mener des expérimentations et s'engager dans la transition écologique.

Philippe PLISSON, député de la Gironde, membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

La réduction du millefeuille territorial ne pourra advenir que si un référendum est engagé auprès des citoyens. En effet, si cette question est confiée aux élus uniquement, ceux-ci souhaiteront conserver leurs mandats et leurs prérogatives. L'aménagement du territoire ne peut passer que par la réduction du millefeuille territorial.

Bruno REBELLE, membre du comité de pilotage du débat national sur la transition énergétique, directeur de Transitions, agence de conseil en développement durable

La vraie question est celle du transfert de compétences aux différents échelons territoriaux (communes, intercommunalités, départements et régions) afin que ceux-ci puissent agir de manière complémentaire. Les régions devraient être chargées de la coordination, les départements de la précarité énergétique, les intercommunalités et les communes des équipements contribuant à la préservation de l'environnement (exemple : chaufferie au bois).

Arnaud GOSSEMENT, avocat au Barreau de Paris spécialiste en droit de l'environnement

L'essentiel des règles environnementales est édicté par l'échelon européen. L'environnement devrait être au cœur de toutes les politiques publiques, et non constituer une politique publique distincte. En outre, il convient de sortir de la schizophrénie législative actuelle : le contrat devrait être réhabilité et remplacer la loi dans de nombreux cas afin de permettre aux acteurs locaux de mener des initiatives. Enfin, le dialogue environnemental devrait être structuré comme l'a été le droit du travail à travers le dialogue social.

Philippe MARTIN, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Les attentes sont fortes vis-à-vis de la future loi de transition énergétique. Les objectifs de cette loi sont la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la diminution globale de la consommation d'énergie, la réduction de la consommation des énergies fossiles, la lutte contre la précarité énergétique, l'accroissement de la compétitivité des entreprises, l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages et la sécurisation des approvisionnements. Pour atteindre ces objectifs, les leviers sont nationaux, européens, mais aussi locaux. Les collectivités territoriales devront s'approprier la transition énergétique pour que celle-ci puisse exister. Les expérimentations territoriales sont une force pour préparer la rédaction de la loi. Quatre principes guideront cette rédaction. Tout d'abord, les collectivités locales disposent de leviers essentiels pour la transition énergétique, à commencer par la connaissance des territoires. En outre, la loi mettra en avant la complémentarité entre l'Etat et les collectivités territoriales plutôt que leur compétition. De plus, la décentralisation ne devra pas remettre en cause la cohésion territoriale énergétique (la péréquation tarifaire). Enfin, comme cela a été rappelé, il ne faut pas tout attendre de la loi et du règlement



L'URGENCE EUROPÉENNE

mardi 4 mars 2014

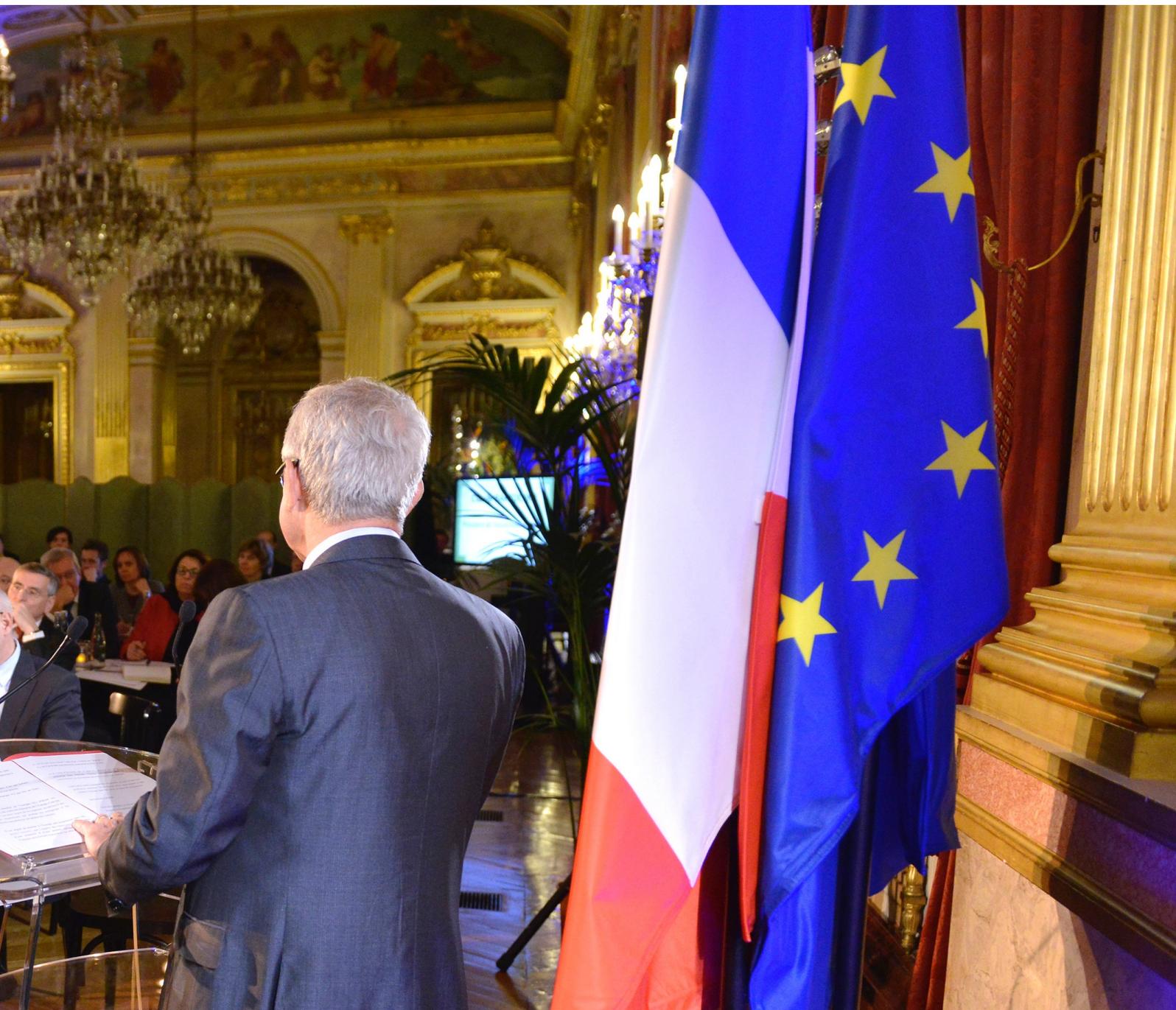


Ouverture :

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée nationale*

Il est important que l'Assemblée nationale soit au cœur du débat démocratique et qu'elle s'ouvre à tous les acteurs de nos sociétés contemporaines. C'est dans cette optique que nous avons construit les Mardis de l'Avenir. Je compte sur vous pour aborder de manière très concrète les solutions et les contraintes que soulève la politique européenne de l'énergie.

Nous devons rassembler nos forces pour réussir à préserver le cadre de vie des générations futures tout en leur garantissant la croissance économique et le progrès social.



La transition énergétique est de nature à redonner une épaisseur politique à la construction européenne. Nous devons créer une dynamique vertueuse pour la compétitivité économique, efficace pour lutter contre le changement climatique, et porteuse d'une nouvelle ère de croissance industrielle.

En confrontant la stratégie française de transition énergétique, en cours d'élaboration, à celle de l'Europe, nous montrons que les parlements nationaux peuvent jouer un rôle dans le débat européen.

Jusqu'à présent, la politique européenne de l'énergie n'a pas été un franc succès. Dans un marché mondial très chahuté ces dernières années, les outils de régulation n'ont pas fonctionné.

Il est donc urgent de les repenser, au service d'une croissance économique qui génère de l'emploi.

L'Europe doit s'incarner dans des projets concrets et l'énergie peut constituer une thématique privilégiée. Nous devons néanmoins être créatifs.

Débats :

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*

La transition énergétique en France passe-t-elle forcément par l'Europe ?

Teresa RIBERA, *conseillère de l'Iddri et ancienne secrétaire d'Etat au changement climatique pour le gouvernement espagnol*

Je pense que la transition énergétique nécessite des projets communs. De ce point de vue, l'Europe fournit un cadre privilégié. Elle permet de construire ensemble notre avenir, en préservant notre bien-être et notre compétitivité future. Il est facile de se retrouver autour de cet objectif. La mise en œuvre d'actions concrètes est toutefois plus complexe car les Etats membres se trouvent dans des situations très diverses. Il faut tenir compte de ces réalités nationales tout en construisant et en renforçant les liens.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*

Quelle serait la première mesure à prendre ?

Teresa RIBERA, *conseillère de l'Iddri et ancienne secrétaire d'Etat au changement climatique pour le gouvernement espagnol*

Il faudrait notamment améliorer le système des quotas de CO₂, revoir le fonctionnement du marché de l'électricité et favoriser les modes de transport les moins polluants.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*

En tant que ministre délégué chargé des affaires européennes, quel est votre rôle sur les questions d'énergie ?

Thierry REPENTIN, *ministre délégué chargé des affaires européennes*

J'essaie de convaincre les pays, même s'ils ont fait des choix différents, de la nécessité de se fixer des objectifs ambitieux et de trouver des solutions pour les atteindre. Compte tenu de son impact sur l'évolution de notre société, je pense que la question de l'énergie, du climat et de l'environnement ne doit pas être suivie uniquement par les ministres sectoriels.



photo (de gauche à droite) : Claude Bartolone, Thierry Repentin et Catherine Trautmann

Le contexte de crise économique n'est pas favorable car il ne permet pas d'avoir beaucoup de marges de manœuvre budgétaire. Les enjeux sont néanmoins majeurs. Pour y faire face, nous avons besoin de mutualiser nos ressources et de flécher un certain nombre d'investissements. La collaboration doit permettre de faire émerger de futurs « champions » européens, comme l'est Airbus dans un autre domaine.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé

Pourquoi l'Europe n'est-elle pas parvenue à jouer un rôle moteur dans la transition énergétique, au moins jusqu'à présent ?

Jean-Louis BEFFA, président d'honneur de Saint-Gobain, coprésident du groupe de travail sur la coopération industrielle et la compétitivité européenne

La Commission européenne et la politique de subvention des énergies renouvelables mise en œuvre par l'Allemagne sont, pour moi, les principales responsables de cette situation. Les mécanismes mis en place, supportés exclusivement par les particuliers et non par les industriels, ont introduit une distorsion de concurrence, qui n'a absolument pas été prise en compte.

Nous ne réussissons à construire une politique européenne que si nous parvenons à une convergence des décisions, particulièrement entre la France et l'Allemagne, sur un certain nombre de points essentiels. Il est indispensable de réintroduire un fonctionnement de marché pour l'achat des énergies renouvelables.

Catherine TRAUTMANN, ancienne ministre, députée européenne, membre de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie

Aujourd'hui, le marché européen de l'énergie n'existe pas. Nous devons le construire et accroître la convergence, y compris en termes d'infrastructures. Il est important d'assurer la sécurité d'approvisionnement et de garantir aux pays les plus avancés qu'ils ne financeront pas le retard pris par d'autres, comme la Pologne. Les objectifs doivent néanmoins être ambitieux et globaux, car nous ne disposons pas d'un temps infini pour obtenir des résultats.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé

La CECA avait fonctionné sur le charbon et l'acier. Pourquoi ne pas reproduire ce modèle ?

Catherine TRAUTMANN, ancienne ministre, députée européenne, membre de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie

Le contexte était différent car nous étions dans une période de reconstruction. Aujourd'hui, nous avons aussi besoin d'investissements importants, qui pourraient soutenir la croissance et l'emploi, mais nous n'avons pas encore trouvé les sources de financement. Aucune dynamique n'a malheureusement pu se créer sur le sujet. Plutôt que de chercher à gagner ensemble, les Etats se sont focalisés sur le fait de ne pas perdre tout seul.

photo : Jean-Louis Beffa



Denis BAUPIN, vice-président de l'Assemblée nationale, député de Paris, membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

L'Allemagne a porté le développement des énergies renouvelables, ce qui permet aujourd'hui de faire baisser leurs coûts de production. A l'inverse, les coûts de production augmentent pour le nucléaire, notamment compte tenu du vieillissement des installations.

Dominique MAILLARD, président du directoire de RTE

La politique énergétique européenne n'est pas une catastrophe. Elle reste avant tout un chantier mais quelques réussites sont tout de même à noter. Dans le domaine de l'électricité, les réseaux sont désormais solidaires.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé

Que manque-t-il pour aller plus loin ?

Dominique MAILLARD, président du directoire de RTE

Des progrès importants ont déjà été réalisés dans l'harmonisation des règles, avec la définition de vrais standards d'échanges, mais nous devons encore améliorer les interconnexions. Les énergies renouvelables ont besoin de davantage de flexibilité. Malheureusement, nous nous heurtons à des difficultés d'acceptation de la part des populations. La construction des installations est souvent freinée et prend beaucoup trop de temps. Pour le moment, nous n'avons pas trouvé d'autres moyens d'acheminer l'électricité que par des câbles et les enterrer coûte très cher.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé

Manifestement, l'Europe reste encore assez mal perçue. Comment faire changer les choses ?

Dominique RISTORI, directeur général pour l'énergie à la Commission Européenne

L'Europe essaie de fixer une trajectoire pour atteindre des objectifs très ambitieux. Nous sommes en effet confrontés à des défis climatiques majeurs, dans un contexte d'explosion de la demande mondiale d'énergie.

Les énergies renouvelables se sont très fortement développées au cours des dernières années, en Europe mais également en Asie et en Amérique latine. Les mécanismes nationaux mis en place ont introduit des distorsions. Nous avons fait des propositions pour les réduire. Un certain nombre de technologies sont en outre devenues compétitives. Elles n'ont plus besoin des mêmes dispositifs de soutien.

Il existe une volonté commune en Europe. Nous devons maintenant la traduire dans les faits, en prenant en compte à la fois les aspects de durabilité et de compétitivité. Nous n’y parviendrons qu’avec l’engagement de tous les acteurs.

Laurence ROSSIGNOL, sénatrice de l’Oise, vice-présidente de la commission du développement durable, des infrastructures, de l’équipement et de l’aménagement du territoire

Les ambitions européennes sont élevées en ce qui concerne le climat, mais faibles en ce qui concerne la politique énergétique. Cette contradiction rend plus difficile l’atteinte des objectifs. Le sujet ne peut pas seulement être abordé sous l’angle du marché. Si nous ne parvenons pas à dépasser nos logiques actuelles, nous nous affaiblirons collectivement.



photo : Amandine Bégot

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé

Gérard Mestrallet disait récemment que la politique énergétique européenne était un échec. GDF Suez a d’ailleurs lancé un manifeste à destination des chefs d’Etat. Que faudrait-il faire ?

Gwenaëlle HUET, directrice du service des affaires européennes du groupe GDF Suez

Le prix de l’énergie augmente sur les factures, alors qu’il s’effondre sur les marchés de gros. La sécurité d’approvisionnement est menacée, alors qu’il existe des surcapacités de production. Les émissions progressent, alors que nous sommes en période de crise. Les PDG qui ont participé à ce manifeste se sont accordés sur le diagnostic et ont défini un certain nombre de propositions.

La politique sur le CO₂ doit permettre d'orienter les investissements. Il faut également créer un marché de capacités, pour éviter de fermer des installations indispensables pour garantir la sécurité d'approvisionnement. Enfin, les énergies renouvelables doivent être progressivement intégrées dans les modes de fonctionnement traditionnels.

Henri BAGUENIER, *président de Novenergia*

Nous avons besoin de règles claires et pragmatiques sur les énergies renouvelables. Aujourd'hui, différents mécanismes de support cohabitent. Nous pouvons en tirer des enseignements. Par ailleurs, certaines technologies sont aujourd'hui compétitives.

Dominique MAILLARD, *président du directoire de RTE*

Nous avons cru que nous pourrions faire coexister des activités régulées, qui permettent d'apporter des garanties aux investisseurs, et non régulées. Nous serons obligés de choisir. Nous ne pourrions pas continuellement introduire des biais dans le fonctionnement du marché.

Célia GAUTIER, *chargée des politiques européennes du Réseau Action Climat (RAC)*

Les propositions de la Commission Européenne nous paraissent très éloignées des enjeux. Il s'agit avant tout d'un compromis économique. Une réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre ne permettra probablement pas de tenir les objectifs en matière de changement climatique, ce qui n'est pas acceptable. Par ailleurs, les 27 % d'énergies renouvelables ne représentent pas un engagement majeur au regard des tendances actuelles et rien n'est fait en matière d'efficacité énergétique.

Jean-Paul CHANTEGUET, *député de l'Indre, président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire*

Je pense que nous devrions construire l'Europe de l'énergie autour d'objectifs en matière de sobriété et d'efficacité énergétiques. Evidemment, ils auront des conséquences sur nos modes de fonctionnement mais ils permettront aussi de relancer l'économie et l'emploi.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*

Nous avons beaucoup entendu parler de l'Airbus de l'énergie mais nous semblons en être encore très loin.

Mélanie PERSEM, *directrice de l'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables*

Il faut commencer modestement mais la coopération franco-allemande est une réalité quotidienne. Chaque pays a besoin des savoir-faire de l'autre pour mener à bien sa transition énergétique. Beaucoup d'entreprises ont désormais pris l'habitude de travailler ensemble, autour de projets forts.

Andreas GOERGEN, *président de l'activité Energie de Siemens France*

Notre avenir sera forcément plus européen. Je ne pense pas que nous puissions continuer à réfléchir dans des cadres nationaux.

Alain BERGER, *délégué général Europe d'Alstom*

Nous attendons de l'Europe qu'elle fixe un cadre à long terme et qu'elle ne le modifie pas. Le cycle de développement des technologies est beaucoup plus lent que celui du politique. Nous devons pouvoir nous inscrire dans la durée.

Catherine TRAUTMANN, *ancienne ministre, députée européenne, membre de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie*

Nous devons nous donner les moyens de créer une vraie dynamique, en intégrant dans nos raisonnements la question des coûts indirects. Pour ma part, je suis très favorable à l'instauration d'une taxe carbone aux frontières. Si elle se fixe des objectifs ambitieux, l'Union Européenne doit pouvoir les porter et les financer.

Dominique RISTORI, *directeur général pour l'Énergie à la Commission Européenne*

Il existe déjà un cadre européen sur l'efficacité énergétique. Le dispositif est probablement l'un des plus complets au monde. Il faut probablement progresser dans le secteur du bâtiment, avec la rénovation de l'existant comme cible prioritaire. Nous ferons des propositions sur le sujet, ainsi que sur les transports.

Sabine BUIS, *députée de l'Ardèche, membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire*

La coopération bilatérale entre la France et l'Allemagne doit être développée. Elle ne peut pas se limiter à l'énergie et à des débats d'experts. Elle doit être élargie aux chefs d'entreprise, aux élus, aux étudiants et à l'ensemble des citoyens. Nous devons tous travailler ensemble, car nous sommes confrontés à des choix sociétaux.

Grégoire BOUTIGNON, *responsable du pôle Energie de Cartes sur Table*

L'objectif est de faire changer les habitudes de vie, ce qui suppose un minimum d'adhésion de la part des populations. Il faut envoyer des messages forts autour de projets européens sur l'énergie, afin de montrer que tout le monde avance ensemble.

Antoine de FLEURIEU, *délégué général de GIMELEC*

Les industriels attendent beaucoup de l'Europe et la France doit appliquer les directives européennes. L'industrie rejoint paradoxalement l'écologie.

Nous sommes dans une économie de marché. Nous sommes affolés de voir les pratiques autour de l'énergie, qui reste pourtant un bien commun.

Andreas RUDINGER, *chercheur à l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI)*

Je vais continuer sur l'Airbus de l'Energie. A la place d'imposer des projets symboliques, l'intérêt au niveau européen est plutôt de définir les objectifs ensemble et une feuille de route commune, ainsi que d'harmoniser les règles du jeu. Il ne faut pas forcément opposer concurrence et coopération. Parfois, le meilleur moyen de coopération est la compétition. Mais il faut des règles du jeu.

Thierry REPENTIN, *ministre délégué chargé des Affaires européennes*

Il est intéressant que le débat ait pu s'engager. Les échanges ont montré que nous avons finalement un socle commun. Nous sommes persuadés que l'Europe est le bon niveau pour aborder le sujet. Nous sommes également convaincus que la question de l'énergie, du climat, de la sécurité et de la compétitivité doit être traitée dans l'ensemble de ses aspects.

L'Airbus de l'énergie est une image pour marquer les esprits et montrer qu'il existe des ambitions. Notre objectif est d'aider à l'émergence de leaders, en facilitant la mobilisation des moyens et l'organisation des synergies.

Conclusion :

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée nationale*

Un cadre prescriptif apparaît absolument nécessaire au niveau national, au niveau européen et au niveau international. J'aime bien l'image de l'Airbus de l'énergie mais elle peut aussi représenter un certain nombre de menaces et d'inquiétudes. Nous ne sommes pas dans un jeu franco-français ou européen mais dans une confrontation internationale. Il faut dépasser le stade de la compétition entre les Etats et être dans la coopération européenne. Les préoccupations environnementales doivent bénéficier aux entreprises européennes et aux européens. Nous aurons prochainement ce débat sur la transition énergétique et nous devons être attentifs pour faire accepter à la fois les enjeux environnementaux, les enjeux sociaux et les enjeux industriels.



**COMMENT FINANCER LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE ?**
mardi 8 avril 2014



photo (de gauche à droite) : Jean-Pierre Jouyet, Anne Bringault et Claude Bartolone

Ouverture :

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée nationale*

Avec les Mardis de l'Avenir, nous avons fait le pari d'organiser des débats pluralistes sur la transition énergétique, en misant sur la compréhension mutuelle, le respect de la diversité et l'intelligence collective. Je suis très heureux de constater qu'il semble réussi.

Nous accueillons ce soir les acteurs du financement de la transition énergétique. Ils aborderont de manière très concrète les besoins et les outils qui permettront à notre pays de se transformer, malgré les contraintes budgétaires. Cet étau nous oblige à innover et à affirmer des priorités.

Nous sommes entrés dans l'ère de l'argent public rare. Il nous oblige à réduire notre déficit commercial, à protéger les plus fragiles – et notamment ceux qui souffrent de la précarité énergétique –, et à répartir le poids des engagements financiers en faisant appel à des fonds privés.



Avec la transition énergétique, nous devons aller vers une société plus sobre, plus efficace, qui affirme sa modernité et met les nouvelles technologies au service de tous. Elle doit permettre de créer de l'emploi et de promouvoir des savoir-faire. Vous avez beaucoup de réflexions et de solutions à nous proposer. Je vous laisse la parole pour nous faire part de vos expériences.

Débats :

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé

Avons-nous les moyens de financer la transition énergétique ?

Dominique DRON, ingénieure générale des Mines, auteure du Livre Blanc sur le financement de la transition écologique, expert référent du groupe 4 sur le financement de la transition énergétique

Nous n'avons pas le choix. Même sans transition énergétique, beaucoup d'investissements doivent être renouvelés.

Ils ont été réalisés après la deuxième guerre mondiale et leur durée de vie arrive à échéance. Le contexte a toutefois fortement changé et le cadre financier n'est pas totalement adapté, ce qui a motivé la réalisation du Livre Blanc.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*

La CDC est aujourd'hui l'un des principaux acteurs financiers dans la transition énergétique. Quelle est sa stratégie ?

Jean-Pierre JOUYET, *directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)*

La transition énergétique est l'une de nos priorités. Nous sommes convaincus qu'elle est un élément clef pour la compétitivité des entreprises et plus largement de notre économie.

Elle répond aussi à des enjeux sociaux. Nous serons donc très attentifs à orienter nos financements vers cette thématique. Nous aiderons aussi les plus modestes pour que les évolutions à mettre en œuvre soient supportables.

Néanmoins, l'argent public ne suffira pas, même en mobilisant la CDC et la BPI. Nous jouerons donc un rôle de catalyseur et de facilitateur pour attirer des capitaux privés. Les fonds souverains étrangers peuvent être intéressés par de grands projets d'infrastructures, car ils sont rentables et offrent des revenus récurrents.

Anne BRINGAULT, *coordinatrice pour les ONG des activités sur la transition énergétique CLER et RAC*

Le groupe de travail financement dans le cadre du débat national sur la transition énergétique a estimé que la transition énergétique nécessitera entre 20 et 30 milliards d'euros d'investissements supplémentaires par an. Les montants sont importants mais il ne s'agit pas de coûts. Ce sont des investissements. Le retour sur investissement peut être assez rapide.

photo : Marie-Anne Barbat-Layani



L'une des conditions est toutefois d'avoir suffisamment de visibilité pour se lancer dans des projets de long terme.

Beaucoup d'outils sont envisagés. Il faudrait une institution du financement de la transition énergétique capable de mobiliser des ressources importantes et d'assurer des taux d'intérêt très bas. Ces derniers constituent un enjeu majeur pour préserver la capacité d'investissement, en particulier des ménages.

Les investissements dans la transition énergétique doivent être plus attractifs et pouvoir bénéficier de l'épargne des ménages (livret A, livret Développement Durable, assurances vie, etc.).

Il y a aussi les citoyens qui peuvent investir, comme en Allemagne ou au Danemark. Cette approche facilite également l'acceptation des projets, en particulier sur les énergies renouvelables.

La fiscalité peut être aussi un signal. Taxer les pollueurs pour financer des projets positifs, vertueux pour le climat ne paraît pas illogique, même si cette approche ne fait pas consensus.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*

Comment financer la rénovation des logements ?

Rémy WEBER, *président du directoire de La Banque Postale*

L'enjeu est considérable pour les ménages (400 000 à 500 000 rénovations possibles par an) avec des budgets de 10 000 à 20 000 euros par rénovation. La mise en œuvre des dispositifs est aujourd'hui extrêmement complexe. Beaucoup de subventions sont accessibles aux plus modestes mais ils n'en sont pas informés. La plupart d'entre eux ne sont de toute façon pas sensibilisés aux problématiques d'efficacité énergétique.

Anne GED, *directrice de l'Agence Parisienne du Climat*

Le fait que beaucoup de logements soient en copropriété ajoute encore de la complexité. A Paris, il y a une majorité de propriétaires bailleurs. Il est donc nécessaire d'aborder le problème sous un autre angle. Il faut apporter un accompagnement aux copropriétaires et jouer un rôle de facilitateur. Nous commençons à voir les premiers effets de nos actions. La montée en puissance du dispositif est nécessaire pour créer un effet de levier mais reste difficile à organiser.

Les possibilités de financement existent mais doivent être simplifiées. Les professionnels doivent également se former et se mobiliser autour de ce marché de la transition énergétique, qui peut aussi créer de l'emploi.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*

La précarité énergétique touche quatre millions de foyers en France. Comment abordez-vous la situation ?

Bertrand LAPOSTOLET, *responsable du programme pour le logement des défavorisés à la Fondation Abbé Pierre*

La transition énergétique doit aborder la dimension sociale, pas seulement avec de bons sentiments, mais surtout par souci d'efficacité. Ce constat commence à être partagé. Pour les ménages pauvres et modestes, les dépenses contraintes représentent la moitié du budget. Ils n'ont aucune marge de manœuvre et ne peuvent pas financer des travaux de rénovation thermique, qui constituent le principal enjeu.

On a un enjeu de massification. Pour arriver à rénover le parc dans une échelle de temps cohérente, il faudrait intervenir sur 200 000 logements par an. Nous en sommes très loin. Dans les conditions actuelles, nous n'aurons de toute façon pas les moyens de financer de tels volumes. Il faut revoir le fléchage pour disposer de nouvelles ressources.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*

Un fonds de garantie a été mis en place pour la rénovation du résidentiel privé. De quoi s'agit-il ?

Pierre DUCRET, *président-directeur général de la CDC Climat*

Il est important d'économiser l'argent public et de l'orienter là où il est le plus efficace. Pour les classes moyennes, la question des taux d'intérêt n'est pas fondamentale, car ceux-ci sont très bas. Les mécanismes de bonification n'ont donc pas vraiment d'impact. Un fonds de garantie peut, en revanche, permettre d'obtenir des conditions proches des crédits immobiliers. Il devrait être intégré dans le projet de loi sur la transition énergétique.

François BROTTES, *député de l'Isère, président de la commission des affaires économiques*

Il ne faut pas oublier qu'il est difficile d'imposer des choses en matière de rénovation de logements privés. Je ne suis pas très inquiet pour les classes moyennes, qui peuvent y voir leur intérêt. En revanche, pour les ménages les plus modestes, même la subvention n'est pas forcément suffisante. Ils n'ont pas les moyens de financer le solde des travaux, aussi réduit soit-il.

Je plaide pour la mise en place d'un système dans lequel, avec l'accord du propriétaire, l'amélioration de l'habitat serait financée par un organisme. L'investissement serait récupéré au moment de la mutation (vente, héritage, etc.). Ce mode de fonctionnement faciliterait la réalisation des travaux dans les logements loués, en valorisant le patrimoine.



Jean-Pierre JOUYET, directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

Cette idée est intéressante.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé

Qui finance les éco-industries ?

Jean-Claude ANDREINI, président du PEXE, vice-président du comité stratégique des éco-industries (COSEI), chef de projet du plan industriel des énergies renouvelables de la Nouvelle France Industrielle

Les acteurs sont très divers. Nous constatons que les fonds de grands groupes commencent à se positionner. La BPI monte en puissance depuis environ un an. Il en est de même de l'ADEME. Au total, les éco-industries disposent d'environ un milliard d'euros par an pour développer leurs projets. Quelques banques s'intéressent au secteur mais la plupart ne sont pas très actives.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé

Qu'attendez-vous de la loi ?

Jean-Claude ANDREINI, président du PEXE, vice-président du COSEI

Nous avons besoin de visibilité. Nous devons identifier les sujets prioritaires sur lesquels travailler.

Marie-Anne BARBAT-LAYANI, *directrice générale de la Fédération Bancaire Française (FBF)*

Les banques sont un acteur majeur du financement, puisqu'elles interviennent de manière universelle. Elles souhaitent être présentes, y compris sur le crédit d'investissement. Le durcissement des contraintes réglementaires nécessite toutefois des adaptations.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*

Après un an d'existence, quel bilan tirez-vous de votre expérience ?

Pascal LAGARDE, *directeur exécutif en charge de la stratégie, des études et du développement de BPI France*

La loi nous confie des missions spécifiques vis-à-vis de la transition énergétique. Nous soutenons la recherche et développement et des projets de développement. Nous intervenons notamment dans le domaine des énergies renouvelables que les banques ont du mal à financer, car les investissements sont très longs et peu compatibles avec les règles prudentielles. Nous pensons que nous renforcerons notre présence sur l'offshore et avec le programme « prêt vert », sur l'accompagnement des entreprises existantes.



photo : Pascal Lagarde

Denis BAUPIN, *vice-président de l'Assemblée nationale, député de Paris, membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire*

Je constate que l'argent existe, contrairement à ce qui est souvent dit. Le problème est de le flécher pour qu'il finance les investissements dont nous avons besoin.

Des efforts doivent également être faits en matière de simplification. Nous devons être en mesure de soutenir la transition énergétique au niveau où le font nos voisins allemands notamment.

Philippe GERMA, *directeur général de WWF France*

Je doute que nous ayons les moyens de nos ambitions. Le manque de visibilité, notamment en ce qui concerne les énergies renouvelables, est un frein pour attirer des fonds privés. Or, ceux-ci sont indispensables, associés à de l'argent public, pour créer un effet de levier.

Michel AGLIETTA, *économiste, professeur de sciences économiques à l'Université Paris X, professeur de macroéconomie à HEC*

Nous sommes confrontés à une double difficulté qui est de relancer l'investissement et de l'orienter vers de nouvelles technologies. Nous devons proposer des outils de financement permettant de partager le risque et de s'inscrire dans un horizon de temps beaucoup plus long.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*

Comment fonctionnez-vous ?

Thierry DÉAU, *président et fondateur de Meridiam*

Nous investissons à très long terme dans les fonds propres. Nous nous engageons aux côtés des collectivités pour soutenir des projets d'équipements publics. Nos ressources proviennent des fonds de retraite européens, qui n'attendent pas des taux de rentabilité extrêmement élevés mais de la stabilité. Il est donc essentiel d'avoir une visibilité, ce qui passe probablement par des lois de programmation.

Erwan BOUMARD, *directeur du fonds d'investissement EPI (Energie Partagée Investissement)*

Nous sommes un fonds citoyen. Nous travaillons actuellement sur différents projets de loi, qui pourraient faciliter notre intervention et nous permettre de nous positionner plus facilement auprès des collectivités locales.

Philippe GERMA, *directeur général de WWF France*

J'ai une proposition dont j'aimerais bien qu'elle soit dans le projet de loi. Je sais où trouver 39 milliards d'euros pour démarrer tout de suite. J'ai repris une proposition de loi de 2006, qui envisageait la création d'un fonds indépendant pour gérer les provisions du démantèlement nucléaire. Il serait géré par la CDC. Dans un premier temps, il pourrait amorcer la dynamique de la transition énergétique, en apportant de la liquidité.

Alain GRANDJEAN, docteur en économie de l'environnement, *président du comité des experts du DNTE, co-fondateur et associé de la société Carbone 4*

La rénovation énergétique des bâtiments publics peut aider la structuration de la filière. Elle représente aussi un enjeu d'exemplarité. Ces opérations ont également un très fort effet de levier. Les mécanismes de financement sont malheureusement très contraints face aux projets de long terme.

Nous devons donc trouver des systèmes de garantie, permettant d'avoir des conditions plus attractives.

Conclusion :

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée nationale*

Nous devons changer d'échelle et stabiliser l'ensemble du secteur. Les doutes sur la pérennité des dispositifs peuvent évidemment freiner la dynamique. Vos propositions sont très intéressantes pour nourrir le travail législatif et envisager de nouvelles structurations permettant la montée en charge.



photo : Claude Bartolone



LES NOUVELLES ÉNERGIES
mardi 6 mai 2014



photo (de gauche à droite) : Virginie Schwarz, Xavier Beulin, Jean-Louis Bal, Laurence Tubiana, Sandra Lagumina, Cédric Philibert

Ouverture

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée nationale*

Les Mardis de l'Avenir sont des débats pluralistes, destinés à familiariser les parlementaires aux enjeux de la transition énergétique. Nous pensions initialement que la loi serait votée au printemps. Ce délai n'a pas été tenu mais il montre l'ampleur des évolutions nécessaires pour une société comme la nôtre.

La transition énergétique de la France signifie avant tout de répondre aux attentes des Français. Elle est indispensable pour desserrer l'étreinte du chômage, renouer avec la croissance et la prospérité et créer un nouveau droit, celui de vivre dans un environnement de qualité. Notre



responsabilité est d'en convaincre nos compatriotes. Ce soir, nous allons aborder le thème des énergies renouvelables. Celles-ci constituent le grand défi industriel du XXIème siècle. Pour la France, dont le mix-énergétique est très singulier, elles constituent à la fois une formidable opportunité et possiblement une menace.

Grâce aux décisions stratégiques prises il y a 40 ans, notre modèle énergétique est très peu émetteur en gaz à effet de serre et notre électricité est, jusqu'à maintenant, bon marché. Pour cette raison, les énergies renouvelables, en dehors de l'hydroélectricité, n'ont pas constitué une priorité pour notre développement. Nous ne sommes pas totalement prêts à ce qu'elles le deviennent, même si les élus locaux et leurs partenaires ont impulsé un certain nombre de projets.

En France comme dans le monde entier, certains projets ont pu conduire à des excès. Les politiques de soutien aux énergies renouvelables doivent être remises à plat pour faire entrer ces nouvelles formes de production dans un modèle économique pérenne. Nous devons garantir que les aides ne pèsent pas de manière injuste ou excessive sur la compétitivité des entreprises et le pouvoir d'achat des ménages.

J'attends de nos échanges qu'ils précisent à quelles conditions le mix-énergétique national peut se diversifier, laisser davantage de place aux énergies renouvelables et entrer dans une logique de développement durable. Développer et soutenir ces nouvelles filières permettra de créer de l'emploi et de nous tourner résolument vers l'avenir.

Débats :

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*

Les énergies renouvelables présentent-elles forcément un avantage environnemental ?

Laurence TUBIANA, *directrice de l'Iddri et de la Chaire Développement durable de Sciences Po, facilitatrice du débat national sur la transition énergétique*

Le sujet prend un tour éminemment politique, au-delà de nos débats en France. Beaucoup d'articles parus récemment dans la presse font des énergies renouvelables les responsables de tous les maux actuels. Nous entendons parfois des discours visant à donner la priorité à des énergies abondantes et bon marché, même s'il s'agit de charbon ou de gaz de schiste, pour préserver la sécurité d'approvisionnement et la compétitivité.

La feuille de route de la conférence environnementale visait l'excellence et donnait la priorité, d'une part à la sobriété et à l'efficacité énergétiques, et d'autre part aux énergies renouvelables. Aujourd'hui, les signaux politiques ne sont plus aussi clairs et pourraient même être contradictoires. Nous commençons d'ailleurs à perdre des expertises et savoir-faire.

Il est indispensable de favoriser l'intégration des différentes sources d'énergie, pour assurer un équilibre intelligent du système. Il s'agit toutefois d'une approche très nouvelle en France, où nous avons l'habitude de raisonner en silo. Nous avons besoin d'une planification stratégique, avec une vision à 2050. Proposer des schémas clairs et crédibles d'accompagnement est une condition pour garder les entreprises dans notre pays. Nous devons également faire preuve de pédagogie vis-à-vis des populations, pour leur faire prendre conscience des enjeux et améliorer l'acceptabilité.



photo : Cédric Philibert

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*

Où se situe la France dans les énergies renouvelables ?

Cédric PHILIBERT, *analyste senior à l'Agence Internationale de l'Energie*

Entre 2012 et 2018, la production des énergies renouvelables devrait augmenter de 40 %. Aujourd'hui, les deux tiers de cette croissance a lieu dans les pays émergents, en particulier la Chine. A partir de 2015, la production mondiale des énergies renouvelables sera deux fois supérieure à la production d'électricité à partir du nucléaire et cet écart ne fera qu'augmenter. Les énergies renouvelables coûtent plus cher que les centrales déjà amorties mais pas davantage que les nouvelles installations. Certaines technologies sont devenues compétitives.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*

Pourquoi la France est-elle en retard ?

Cédric PHILIBERT, *analyste senior à l'Agence Internationale de l'Energie*

Nous nous basons sur l'expérience passée et nous avons peur que le coût soit démesuré. Nous rejetons aussi le modèle allemand, qui favoriserait le retour du charbon. En fait, les énergéticiens peuvent se le permettre puisque les objectifs de réduction des émissions de CO₂ sont largement atteints grâce aux énergies renouvelables. La situation n'est absolument pas liée à la variabilité, comme les médias le disent parfois. Dans tous les pays engagés dans le développement de ces technologies, nous n'avons jamais connu d'effondrement du réseau ou de difficultés d'approvisionnement. Il existe encore des marges d'intégration.

Virginie SCHWARZ, *directrice générale déléguée de l'ADEME*

Nous sommes actuellement autour de 14 % d'énergies renouvelables en France et nous avons un objectif de 23 % pour 2020. Pour l'atteindre, nous devons évidemment développer les énergies renouvelables mais également progresser dans la maîtrise de l'énergie. L'ADEME a produit des scénarios qui montrent que les impacts sur l'emploi sont positifs, malgré la baisse de la consommation.

Il existe donc un vrai bénéfice pour tous les acteurs mais nous devons certainement faciliter les expérimentations.

Jean-Yves OLLIER, *directeur général de la Commission de Régulation de l'Énergie*

Les coûts sont assez stables sur l'éolien mais avec des écarts de rentabilité significatifs entre les parcs. En revanche, ils baissent très fortement sur le photovoltaïque. Nous avons donc défini un certain nombre de recommandations pour ajuster les mécanismes actuels et préparer la transition vers un système marchand. Nous ne sommes pas encore en mesure de tirer des conclusions sur la biomasse.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*

Comment envisagez-vous la future loi ?

Philippe PLISSON, *député de la Gironde, membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire*

Notre ambition est de dépasser la question de la transition énergétique pour aborder la transition écologique dans l'ensemble de ses aspects. Nous souhaitons qu'une commission spéciale soit créée pour mobiliser l'ensemble des députés et travailler sur un nouveau projet de société.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*

Comment accélérer le déploiement des énergies renouvelables ?

Jean-Louis BAL, *président du Syndicat des énergies renouvelables*

Sans rien changer, nous monterons probablement autour de 17 à 18 %. L'instabilité des systèmes de soutien et leur lourdeur ont déjà eu un impact négatif. Nous avons besoin d'une vision à long terme, y compris sur les mécanismes incitatifs. Nous sommes conscients que nous irons

photo : Virginie Schwarz



vers une intégration progressive dans le marché mais nous devons le faire sans compromettre le développement des activités.

Jérôme PECRESSE, *président d'Alstom Renewable Power et vice-président exécutif d'Alstom*

Nous avons besoin d'une réaffirmation des ambitions. Pour que des investissements soient possibles, il est indispensable d'avoir des perspectives et un cadre stable. Des incertitudes doivent être levées, notamment sur le renouvellement des concessions hydrauliques. Les autorisations doivent en outre s'accompagner de garanties quant aux recours possibles. Aujourd'hui, les délais de mise en service des installations sont, compte tenu de toutes les procédures envisageables, beaucoup trop longs. Toutes les conditions ne sont pas encore réunies pour construire des filières et développer l'emploi à hauteur du potentiel.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur Sunpower ?

Arnaud CHAPERON, *directeur Electricité et Nouvelles Energies de TOTAL*

Cette société, que nous avons rachetée, est l'un des leaders mondiaux du photovoltaïque. Dans 17 pays, le solaire est déjà compétitif sans aucune subvention. Les phases d'amorçage y sont achevées. Les coûts vont encore fortement baisser.

Avec le solaire, le consommateur peut devenir producteur. En combinant cette spécificité à la révolution du numérique, les transformations peuvent être extrêmement profondes, avec des modes de fonctionnement très décentralisés.

La loi doit fixer une trajectoire à long terme, donner une vraie visibilité et simplifier les procédures. Il s'agit de conditions pour baisser les mécanismes d'aide et accéder à des financements moins coûteux. La France est remarquablement située en termes de compétences. Il faut donc lui donner les moyens de mettre ce capital au service de la croissance économique et de l'emploi.

Dominique AUVERLOT, *chef du département développement durable au commissariat général à la stratégie et à la prospective*

Le marché de l'électricité européen est en crise. Nous sommes dans une situation de surcapacités, qui conduit à fermer ou « mettre sous cocon » des installations nécessaires pour passer les pics. Nous devons envisager la situation de manière globale. La compétitivité de notre appareil industriel dépend du prix de l'énergie. Nous ne devons pas l'oublier dans nos réflexions.

Christophe de MAISTRE, *président de Siemens France*

Siemens a été assez critique sur les choix faits en Allemagne. Les énergies renouvelables sont intermittentes. Elles doivent donc être couplées avec le gaz ou, mais il est plus polluant, avec le charbon. Le véritable enjeu est de créer des interconnexions permettant d'avoir un système européen unique. Le problème du stockage doit également être pris en compte. Un certain nombre de projets sont en cours dans ce domaine.

Cédric PHILIBERT, *analyste senior à l'Agence Internationale de l'Energie*

Parler de retour du charbon est excessif et ne correspond pas à la réalité. Cela n'a rien à voir avec la variabilité des énergies renouvelables. Il s'agit d'un arbitrage économique entre le gaz et le charbon.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*

Qu'attendez-vous de la loi ?

Yves VERILHAC, *directeur général de la Ligue pour la Protection des Oiseaux*

Nous sommes convaincus de la nécessité de changer de modèle, avec une réduction de la consommation. Nous ne devons pas attendre des réponses techniques, qui ont conduit au développement du nucléaire, mais sociétales. Le débat ne doit pas non plus écarter les risques pesant sur la biodiversité. Nous soutenons évidemment le développement des énergies renouvelables mais à condition que celui-ci soit vertueux et qu'il ne tombe pas dans les travers que nous avons pu connaître jusqu'à présent.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*

L'agriculture peut-elle devenir l'un des principaux acteurs du développement des énergies renouvelables ?

Xavier BEULIN, *président de Sofiprotéol, président de la FNSEA*

Elle l'est déjà, comme elle l'a toujours été. Certaines lourdeurs administratives sont toutefois un frein à l'initiative et à la décentralisation des projets. L'agriculture et la forêt offrent pourtant un potentiel important, y compris en matière d'emploi. Nous espérons que la loi en tiendra compte et sortira des oppositions actuelles. L'objectif est de contribuer à un équilibre énergétique.

Sandra LAGUMINA, *directrice générale de Gaz Réseau Distribution France (GrDF)*

Le monde de l'énergie change à une vitesse extrêmement rapide. Or, le politique peine à suivre ce rythme. Le modèle, qui était basé sur l'offre, l'est désormais sur la demande, avec une forte implication des parties prenantes. Le décloisonnement intervient à la fois en amont et en aval. La capacité à rassembler les initiatives est aujourd'hui un enjeu majeur. La maîtrise de la demande mais également la combinaison des usages, des réseaux et des énergies seront essentielles pour l'avenir. Des initiatives commencent à se structurer. Nous devons penser différemment la gouvernance. Nous sommes en train de vivre la troisième révolution du gaz. En 2050, nous pensons que nos réseaux seront alimentés à plus de 70 % par du gaz « vert » issu notamment du biométhane. Il existe désormais des réalisations concrètes, même si les projets ont eu du mal à émerger. Ils ont fait l'objet d'une large concertation pour préserver leur intégration dans les territoires. La filière a aujourd'hui trouvé son équilibre. La loi ne fera pas tout mais peut donner des signaux, favorables ou défavorables. Elle doit permettre de penser l'énergie autrement.



photo : Denis Baupin

Olivier AUBERT, *directeur de l'offre de GRT Gaz*

Le biométhane n'est pas intermittent mais d'autres énergies renouvelables le sont. Pour faire face aux problèmes de stockage, nous envisageons donc la conversion de l'électricité excédentaire en gaz naturel. Le potentiel est extrêmement important et éviterait le gaspillage. Nous en sommes encore au stade de la recherche et développement mais le dispositif pourrait être opérationnel à partir de 2018. Il existe un relatif consensus sur le sujet en Europe.

Raphaël CLAUSTRE, *directeur du CLER réseau pour la transition énergétique*

Les territoires sont prêts à se mobiliser si le cadre est adapté. Aujourd'hui, il existe encore beaucoup de freins. Il faudrait également que les recours soient traités plus vite. La trajectoire doit être courageuse, même si elle se heurtera forcément à des résistances.

Denis BAUPIN, *vice-président de l'Assemblée nationale, député de Paris, membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire*

Je me félicite qu'il existe autant de projets et d'initiatives pour inventer des solutions d'avenir, que nous pourrions également exporter. La question du coût est principalement aujourd'hui la question du loyer de l'argent. Pour le nucléaire, le parc a été construit grâce à la garantie de l'Etat. Sans reproduire ce modèle, nous pouvons élargir les réflexions. La transition vers un nouveau modèle est forcément difficile mais la France ne peut rester à l'ancien modèle.

Hervé MIGNON, *directeur Economie, Prospective et Transparence de RTE*

Le débat sur la transition énergétique a au moins permis un décloisonnement. Des évolutions sont déjà patentées. Nous sommes surtout en attente de visibilité et de simplification globale.

Jean-Claude ANDREINI, *vice-président du comité stratégique des éco-industries (COSEI)*

Le plan industriel pour les énergies renouvelables est l'un des 34 plans industriels. Ce plan se construit autour des idées de territorialisation des compétences et de l'export. Il nous faut une ambition industrielle pour faire une industrie mondiale. Il faut donc faire au plus vite cette loi sur la transition énergétique.



photo : Arnaud Chaperon, Philippe Plisson



LA CONFÉRENCE PARIS CLIMAT 2015

mardi 3 juin 2014



photo : Megaron Txukarramae et Raoni Metuktire

Ouverture :

Claude BARTOLONE, *président de l'Assemblée nationale*

Les débats des Mardis de l'Avenir sur la transition écologique s'inscrivent dans la continuité du débat national sur la transition énergétique. Ils associent les acteurs économiques, les organisations non gouvernementales, les administrations, la société civile et les parlementaires afin de réfléchir ensemble aux enjeux de l'émergence d'un nouveau modèle qui façonnera les modes de vie, de consommation et de production de demain. Le projet de loi dont le Parlement français discutera prochainement constitue le plus grand défi économique de la France du XXI^e siècle. Il doit constituer la vitrine énergétique et écologique de la France dans le monde.



En confrontant la stratégie française de transition énergétique à celle des Etats parties prenantes aux négociations internationales sur le changement climatique, la conférence Paris Climat 2015 montrera que les parlements nationaux peuvent jouer un rôle dans ces débats. L'urgence climatique impose à la communauté internationale et à la France une responsabilité vis-à-vis des générations futures et des pays vulnérables. L'enjeu est de mobiliser toutes les énergies pour parvenir à un accord global contraignant afin de contenir les émissions de gaz à effet de serre et lutter contre le réchauffement climatique tout en innovant pour transformer nos modes de production et de consommation.

Les efforts de négociation déployés par les Etats n'ont à ce jour pas permis d'aboutir à un accord. Par conséquent, la conférence Paris Climat 2015 est l'affaire de tous. L'urgence climatique nécessite de mobiliser les territoires, les entreprises, la société civile et les parlementaires pour garantir les chances de succès de la conférence.

Témoignages :

Raoni METUKTIRE, *chef suprême du peuple Kayapo en Amazonie brésilienne*

Je me soucie des agressions qui frappent nos terres, du déboisement, de la pollution des rivières et de la construction de barrages parce que je me préoccupe du futur de mon peuple. Il est important que vous discutiez de ces problèmes avec nous les indiens qui sommes le premier peuple originaire de la terre du Brésil. Vous devez respecter ce que nous sommes, nos coutumes et nos cultures. C'est pour cela qu'il est bon que nous discussions ensemble des enjeux de la planète.

Je me préoccupe de l'avenir de nos petits-enfants car la disparition de la forêt et de la végétation provoquera des tempêtes et rendra l'air irrespirable. C'est pour cela que nous devons protéger la forêt.

Megaron TXUKARRAMAE, *neveu et successeur du chef Raoni Metuktire*

Les peuples indigènes du Brésil sont confrontés aux problèmes liés au déboisement et aux grands projets de construction du gouvernement brésilien. La constitution brésilienne garantit aux indiens l'occupation de leurs terres traditionnelles. Or, seule une partie de ces terres est délimitée et un projet de loi en diminuerait la surface. Par ailleurs, certaines entreprises françaises et européennes participent aux projets de barrage qui nous affectent. En outre, le gouvernement brésilien ne respecte pas son obligation de consulter les peuples indiens comme le prévoit la convention 169 de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) relative aux peuples indigènes et tribaux.

photo : Nicolas Hulot et Claude Bartolone



Par conséquent, les indiens les plus isolés mourront de la construction de ces barrages. Nous devons donc parler des entreprises qui sont responsables de ce massacre.

Je souhaite également demander au gouvernement français comment il lutte contre le commerce illégal du bois prélevé en Amazonie et vendu en Europe.

Débats :

Nicolas HULOT, *envoyé spécial du Président de la République pour la protection de la planète*

A force de reporter les efforts en faveur d'une mutation écologique, la dynamique de l'irréversible se combine à celle du fatalisme. Un échec de la conférence Paris Climat compromettrait le principe des processus multilatéraux et rendrait la menace climatique de plus en plus inévitable.

Même si nous parvenons à contenir l'élévation de température à deux degrés comme le demande le GIEC, ce qui constitue déjà un challenge difficile, nos Etats seront profondément affectés. Le changement climatique occasionne déjà des centaines de milliers de victimes dans le monde chaque année. Par ailleurs, cet objectif suppose que l'ensemble de la communauté internationale prenne sa part d'efforts et que les pays développés aident les pays du Sud à s'adapter sans reproduire leurs propres erreurs.

Alors que le protocole de Kyoto n'engageait qu'une partie de la communauté internationale, l'ensemble des Etats doit s'accorder à Paris sur un objectif juridiquement contraignant pour que la somme des engagements de chacun permette de contenir le réchauffement. Seules font défaut aujourd'hui une ambition collective et une volonté coordonnée. Mais il y a des points positifs : les technologies sont plus opérationnelles et les esprits plus conscientisés, en particulier parce que l'intensification des extrêmes climatiques affecte déjà l'économie de certains pays dont les Etats-Unis.

Par conséquent, tous les Etats ont désormais intérêt à engager une dynamique. Par ailleurs, de nombreux obstacles pourront être levés en amont, concernant notamment le financement des pays du Sud, le transfert de technologies vers les pays en voie de développement et la forme juridique du texte.

Arnaud LEROY, *député des Français établis hors de France, membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire*

Les responsables politiques doivent mener un travail pédagogique pour réconcilier les peuples avec le long terme sachant qu'en période de crise, l'ensemble de la population réfléchit à court terme.

Par ailleurs, il convient d'adosser les négociations sur le climat à un mouvement parlementaire parce qu'elles soulèvent des questions de liberté publique. Les parlementaires peuvent accompagner au niveau national le saut conceptuel à effectuer par le droit international de l'environnement pour sortir de l'impasse. Les négociateurs devront également tirer profit des législations nationales développées depuis Copenhague.

Morgane CREACH, *directrice du Réseau Action Climat-France (RAC)*

La limitation du réchauffement à deux degrés suppose de réduire les émissions de gaz à effet de serre entre aujourd'hui et 2020, alors que l'accord de Paris a vocation à s'appliquer ultérieurement après 2020. L'enjeu prioritaire est donc d'intensifier les efforts de réduction des émissions partout dans le monde à court et moyen terme et de mettre en place des mécanismes innovants pour capitaliser le Fonds vert pour le climat destiné aux pays en développement. Il convient également d'assurer la cohérence en arrêtant de financer les projets fossiles dans les pays en développement.

Laurence TUBIANA, *représentante spéciale du ministre des Affaires Étrangères et du Développement International pour la COP 21*

L'objectif de l'accord de Paris est de construire le cadre qu'adopteront tous les pays pour transformer l'économie vers une économie sobre en carbone, en définissant des scénarios pour l'avenir des différents secteurs économiques. La participation des villes, des régions, des entreprises et de la société civile à cet accord est donc essentielle.

Il convient par ailleurs d'encourager le financement à long terme de la transformation de l'économie et de mettre en place un nouveau système d'accès aux technologies.

Cécile DUFLOT, *ancienne ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, députée de Paris, membre de la commission de la défense nationale et des forces armées*

L'association des citoyens à la COP 21 est essentielle parce que la pression citoyenne est utile sur un sujet qui engage l'avenir de l'humanité et parce que les engagements seront d'autant mieux mis en œuvre qu'ils auront été portés en amont. Le débat public doit également permettre de transformer l'inquiétude en désir de changement.

Judith FERRANDO, *directrice du cabinet de conseil Missions Publiques*

La fondation à but non lucratif Danish Board of Technology a développé une méthode pour donner la parole à des citoyens du monde entier en organisant un débat entre 10 000 citoyens tirés au sort dans 100 pays et en leur demandant de voter pour prioriser les mesures attendues des décideurs. Il est prévu de mener un tel débat planétaire en juin 2015, d'en rendre les résultats publics et de les soumettre aux négociateurs des différents pays.



photo : Cécile Dufлот

Philippe MARTIN, *ancien ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, député du Gers, membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire*

La conscience des citoyens sur la réalité des questions climatiques est plus grande que l'on ne le croit. Nous devons par ailleurs veiller à ce qu'il n'y ait pas d'opposition entre la santé de nos enfants et la santé économique. Rien ne se fera sans les citoyens ni les parlements. Je suggère donc d'organiser les Mardis des Parlements européens pour montrer que la mobilisation des peuples passe par celle de leurs représentants.

Gérard MESTRALLET, *président-directeur général de GDF Suez*

Les entreprises énergétiques ont conscience que l'énergie est en partie responsable du réchauffement climatique et souhaitent un accord qui apporte de la visibilité car elles investissent sur le long terme. Il est également important que les Etats coordonnent leur politique énergétique. Par conséquent, les énergéticiens soutiennent l'objectif de réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030 prévu par le projet de la Commission Européenne. L'évolution de la Chine et des Etats-Unis est également encourageante.

Benoit LEGUET, *directeur de la recherche de la CDC Climat*

La confiance et le financement sont deux outils que l'accord Paris Climat peut mettre à disposition des Etats pour assurer leur transition énergétique. Restaurer la confiance suppose que les Etats s'engagent à mettre en place un dispositif de suivi des émissions de gaz à effet de serre. Il convient par ailleurs d'inscrire dans l'accord le processus qui permettra d'instaurer un mécanisme de financement massif, capable de répondre aux besoins de 1 000 milliards de dollars par an en régime permanent, en réorientant le capital privé vers les investissements décarbonés.

Jean-François JULLIARD, *directeur général de Greenpeace France*

La France doit montrer l'exemple, sans attendre que la Chine, les Etats-Unis ou d'autres grands pays prennent des engagements, notamment au travers de la loi française sur la transition énergétique et des conférences européennes.



photo : François de Rugy et Jean-Paul Chanteguet

Arnaud LEROY, *député des Français établis hors de France, membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire*

La thématique climatique doit être élargie aux sujets peu abordés tels que la question des réfugiés climatiques et les enjeux de migration qui sont liés aux changements climatiques.

Delphine BATHO, *ancienne ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, députée des Deux-Sèvres, membre de la commission des affaires économiques*

Même si l'évolution de la position de la Chine et des Etats-Unis est déterminante, il convient d'éviter que ces deux pays dictent les termes de l'accord, qui serait alors peu contraignant juridiquement. Nous avons par ailleurs besoin d'un éveil de la société civile mondiale sur les questions écologiques, qui ne peut qu'être indépendant des partis et exigeant à l'égard des gouvernements. Le rôle de la société civile est très précieux en termes de contre-expertise et d'analyse des négociations.

Laurence TUBIANA, *représentante spéciale du ministre des Affaires Étrangères et du Développement International pour la COP 21*

Il conviendrait que l'accord Paris Climat crée une institution, un forum de la société civile qui vérifierait que les entreprises et les Etats respectent leurs engagements.

Nicolas HULOT, *envoyé spécial du Président de la République pour la protection de la planète*

Le meilleur moyen de créer de la mobilisation consiste à porter une vision commune pour dessiner un nouveau modèle économique viable, ce qui suppose de passer outre les oppositions politiques et de prioriser les investissements.

La loi de transition énergétique doit permettre de réorienter le modèle économique de la France en y associant la réforme bancaire et les financements de long terme. Les choix énergétiques conditionneront le modèle économique de demain.

Ronan DANTEC, *sénateur de la Loire-Atlantique, vice-président de la commission du développement durable, des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement du territoire*

La réussite d'un accord Paris-Climat 2015 suppose surtout de mobiliser la société civile après la conférence pour assurer sa mise en œuvre. Les engagements des Etats doivent se croiser avec des dynamiques horizontales de secteurs et de territoires.

François de RUGY, *député de Loire-Atlantique, membre de la commission de la défense nationale et des forces armées*

Il existe des marges de progression faciles à combler en termes de coordination de la production d'énergie au niveau européen dès lors que les Etats se mobilisent. Au niveau français, le législateur doit prendre ses responsabilités pour mettre en œuvre les conclusions du débat national sur la transition énergétique en définissant des contraintes et des incitations convergentes. Par ailleurs, la réforme territoriale constitue une opportunité pour assurer la cohérence de la politique des transports.

Denis BAUPIN, *vice-président de l'Assemblée nationale, député de Paris, membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire*

Les fonds nécessaires pour lutter contre les conséquences des dérèglements climatiques, 100 milliards de dollars, représentent chaque année 1/15ème des dépenses d'armement des Etats. L'un des principaux risques géopolitiques résidant dans les conséquences des dérèglements climatiques, il ne serait pas incohérent de leur allouer 1/15ème des dépenses d'armement.

Par ailleurs, l'objectif de réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030 est peu ambitieux sachant que les politiques actuelles permettront déjà aux pays européens de réduire leurs émissions de 27 % à horizon 2020.

Cécile DUFLOT, *ancienne ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, députée de Paris, membre de la commission de la défense nationale et des forces armées*

Le vrai sujet maintenant est de faire le lien entre les questions sociales et les questions climatiques. On laisse la question climatique dans une sphère stratosphérique mais il faut la remettre dans le quotidien des citoyens. Les politiques voient très souvent le court terme mais il faut désormais qu'ils prennent leurs responsabilités, que le législateur prenne ses responsabilités afin d'avancer sur ces questions de long terme.

Philippe GERMA, *directeur général de WWF France*

Les politiques doivent en effet prendre leurs responsabilités. C'est un sujet mondial et il nous faut réenchanter une mondialisation positive. Sinon les pays resteront égoïstes.

Clôture

Jean-Paul CHANTEGUET, *député de l'Indre, président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire*

Accueillir le sommet sur le réchauffement climatique de 2015 constitue une formidable chance pour la France. Il est essentiel qu'un maximum de pays se retrouve dans l'accord qui en résultera. La réussite de ce sommet nécessite également que les entreprises, les territoires et les citoyens s'y investissent pour dépasser le cadre onusien et diplomatique habituel. Il conviendrait de profiter de ce sommet pour définir des politiques énergétiques appuyées sur les énergies renouvelables, sachant que le secteur de l'énergie est responsable de deux tiers des émissions de CO₂.



Crédits photos : © Assemblée nationale



Remerciements

Nous tenons à remercier tout particulièrement nos partenaires, l'IDDRI, l'Institut du développement durable et des relations internationales, et le think tank Cartes sur Table qui ont nourri et accompagné la création et le développement des *Mardis de l'Avenir*, ainsi que le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Nous tenons également à saluer l'ensemble des députés qui ont participé, animé et pris la parole au cours des débats. Nous tenons enfin à exprimer notre gratitude à tous les invités issus du monde économique et de la société civile, les acteurs et personnalités de la transition énergétique et écologique, qui ont pris l'habitude de venir débattre de ces questions et de confronter leurs idées chaque premier mardi du mois à l'Hôtel de Lassay.

L'équipe des *Mardis de l'Avenir*



Anaïs LANÇON / Marion DUQUESNE

01 40 63 58 88

presse.presidente@assemblee-nationale.fr

Présidence de l'Assemblée nationale

Hôtel de Lassay - 128, rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP

<http://www.assemblee-nationale.fr/mardis-avenir/>

mardisdelaavenir@assemblee-nationale.fr #mardis2lavenir

Impression après documents fournis
juillet 2014

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement



« NOUS POUVONS VIVRE AVEC 3 % D'INFLATION, NOUS NE POUVONS PAS VIVRE AVEC 3 DEGRÉS DE PLUS. » CLAUDE BARTOLONE « MAINTENANT, IL FAUT SORTIR DES MOTS, PASSER AUX ACTES. » NICOLAS HULOT « LA TERRE EST LE LIEU D'HABITAT DE L'ENSEMBLE DES HUMAINS, ET IL N'Y EN A PAS DE RECHANGE. » CÉCILE DUFLOT « LA CONSCIENCE DES CITOYENS SUR LA RÉALITÉ QUOTIDIENNE DES QUESTIONS CLIMATIQUES EST PLUS RÉELLE QUE L'ON NE LE DIT OU QUE L'ON NE LE CROIT. » PHILIPPE MARTIN « JE VEUX FAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE UNE MAISON OUVERTE SUR LE MONDE, QU'ON Y ENTENDE BATTRE LE COEUR DE LA DÉMOCRATIE. » CLAUDE BARTOLONE « LE DRAME DE LA FRANCE, C'EST QU'ELLE FONCTIONNE EN SILO. » ALAIN ROUSSET « LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST UN OUTIL POUR MIEUX RÉPARTIR LES RICHESSES. LA QUESTION ÉCOLOGIQUE EST UNE QUESTION SOCIALE ; CE N'EST PAS UNE QUESTION SECONDAIRE POUR LES PRIVILÉGIÉS. » BARBARA ROMAGNAN « ON NE PEUT PAS PARLER DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE SI ON NE PARLE PAS D'AUTONOMIE. » SERGE LETCHIMY « VOUS PARLEMENTAIRES, VOUS AUREZ À LA FOIS À ÊTRE ATTENTIFS À CETTE QUESTION DE LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DE LA COMPÉTITIVITÉ ET EN MÊME TEMPS À SAVOIR CE QUE L'ON VEUT COMME AVENIR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE. » LAURENCE TUBIANA « CE DONT NOUS AVONS BESOIN POUR LUTTER CONTRE LES CONSÉQUENCES DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE, C'EST 1/15 DE CE QUE L'ON DÉPENSE EN ARMEMENT CHAQUE ANNÉE. » DENIS BAUPIN « NOUS DEVONS FAIRE FACE À UNE RÉALITÉ TRÈS SIMPLE : 75 % DES LOGEMENTS DANS LESQUELS NOUS VIVONS EN 2050 SONT DÉJÀ CONSTRUITS. » CÉCILE DUFLOT « ON N'A PAS JOUÉ GAGNANT ENSEMBLE ; ON A JOUÉ À NE PAS PERDRE TOUT SEUL : C'EST ÇA LA STRATÉGIE DES ÉTATS MEMBRES AUJOURD'HUI. » CATHERINE TRAUTMANN

« NOUS POUVONS VIVRE AVEC 3 % D'INFLATION, NOUS NE POUVONS PAS VIVRE AVEC 3 DEGRÉS DE PLUS. » CLAUDE BARTOLONE « MAINTENANT, IL FAUT SORTIR DES MOTS, PASSER AUX ACTES. » NICOLAS HULOT « LA TERRE EST LE LIEU D'HABITAT DE L'ENSEMBLE DES HUMAINS, ET IL N'Y EN A PAS DE RECHANGE. » CÉCILE DUFLOT « LA CONSCIENCE DES CITOYENS SUR LA RÉALITÉ QUOTIDIENNE DES QUESTIONS CLIMATIQUES EST PLUS RÉELLE QUE L'ON NE LE DIT OU QUE L'ON NE LE CROIT. » PHILIPPE MARTIN « JE VEUX FAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE UNE MAISON OUVERTE SUR LE MONDE, QU'ON Y ENTENDE BATTRE LE COEUR DE LA DÉMOCRATIE. » CLAUDE BARTOLONE « LE DRAME DE LA FRANCE, C'EST QU'ELLE FONCTIONNE EN SILO. » ALAIN ROUSSET « LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST UN OUTIL POUR MIEUX RÉPARTIR LES RICHESSES. LA QUESTION ÉCOLOGIQUE EST UNE QUESTION SOCIALE ; CE N'EST PAS UNE QUESTION SECONDAIRE POUR LES PRIVILÉGIÉS. » BARBARA ROMAGNAN « ON NE PEUT PAS PARLER DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE SI ON NE PARLE PAS D'AUTONOMIE. » SERGE LETCHIMY « VOUS PARLEMENTAIRES, VOUS AUREZ À LA FOIS À ÊTRE ATTENTIFS À CETTE QUESTION DE LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DE LA COMPÉTITIVITÉ ET EN MÊME TEMPS À SAVOIR CE QUE L'ON VEUT COMME AVENIR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE. » LAURENCE TUBIANA « CE DONT NOUS AVONS BESOIN POUR LUTTER CONTRE LES CONSÉQUENCES DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE, C'EST 1/15 DE CE QUE L'ON DÉPENSE EN ARMEMENT CHAQUE ANNÉE. » DENIS BAUPIN « NOUS DEVONS FAIRE FACE À UNE RÉALITÉ TRÈS SIMPLE : 75 % DES LOGEMENTS DANS LESQUELS NOUS VIVRONS EN 2050 SONT DÉJÀ CONSTRUITS. » CÉCILE DUFLOT « ON N'A PAS JOUÉ GAGNANT ENSEMBLE ; ON A JOUÉ À NE PAS PERDRE TOUT SEUL : C'EST ÇA LA STRATÉGIE DES ÉTATS MEMBRES AUJOURD'HUI. » CATHERINE TRAUTMANN



« LE PARLEMENT DOIT ÊTRE PORTEUR DU TEMPS D'AVANCE.
IL DOIT ÊTRE CE LIEU OÙ L'ON PENSE, OÙ L'ON PRÉPARE LA
FRANCE DE DEMAIN ET D'APRÈS-DEMAIN. »

CLAUDE BARTOLONE

